

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Adrar

Page 5

21^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Le second souffle en taille patron

Page 13

LE JEUNE
N° 5712 - DIMANCHE 26 FÉVRIER 2017
INDEPENDANT
www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net

SEPT ANS APRÈS L'ASSASSINAT D'ALI TOUNSI

Oultache devant le tribunal criminel d'Alger

Page 5

ZOUBIR GHALI DÉNONCE LE PILLAGE DES RICHESSES DU SAHARA OCCIDENTAL

RASD : MAINMISE DU MAROC SUR 10 MILLIARDS USD PAR AN

Le montant des richesses du Sahara occidental spoliées par le Maroc dépasserait les 10 milliards de dollars annuellement, selon le docteur Zoubir Ghali, président de l'Institution sahraouie du pétrole et du gaz. Le phosphate, le sable, les ressources halieutiques et le sel pillés au Sahara constituent les principales richesses du royaume, a-t-il déclaré hier à Alger. Chaque année, plus de 100 bateaux sont chargés de phosphate depuis le port de Laâyoune pour se diriger vers des marchés extérieurs, a-t-il en outre dénoncé.

Page 3



CONSEIL DE WILAYA RND À TIZI OUZOU

REJET DE LA LISTE DES CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES ET PRISES DE BEC

Bousculades, prises de bec et autres gestes et propos virulents ont marqué, hier, le conseil de wilaya RND de Tizi Ouzou qui s'est réuni pour l'examen de la liste des candidats aux élections législatives du 4 mai prochain..

PAGE 2



REVENDEICATIONS DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

Les réponses de Boudiaf

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a reçu jeudi les représentants des étudiants en pharmacie, une rencontre durant laquelle des réponses «claires» ont été apportées aux questions des étudiants, qui ont exposé l'ensemble de leurs revendications, a indiqué hier le ministre dans un communiqué. L'audience s'est déroulée dans une «ambiance empreinte de franchise et de grande cordialité» et a permis d'apporter des réponses «claires et précises» aux questions et aux interrogations des étudiants en pharmacie concernant les différents aspects de leurs revendications, «dont certaines sont déjà prises en charge», précise-t-on de même source. Ainsi, à l'issue de cette rencontre, il ressort, concernant le point relatif au pharmacien assistant, que la demande de création de ce poste au niveau des officines pharmaceutiques est «déjà prise en charge et ancrée dans le projet de nouvelle loi sanitaire» programmé au Parlement après son adoption en Conseil des ministres. A cet effet, le ministère de la Santé a indiqué qu'il engagera «immédiatement» par voie réglementaire et en concertation avec toutes les parties concernées une étude pour préparer la mise en œuvre «rapide» de cette disposition. En matière de recrutement des pharmaciens dans les structures de santé, précisément dans les cliniques et hôpitaux du secteur privé, le nouveau cahier des charges prévoit «l'obligation de disposer d'un service de pharmacie».

R. S.

PROJETS DE SONATRACH À L'ORÉE 2020

70 milliards de dollars d'investissements



LE PDG DE SONATRACH, Amine Mazouzi a annoncé avant-hier un volume d'investissement de l'ordre de avoisinant les 70 milliards USD sur la période 2017-2020, lors de la célébration du double anniversaire du 24 février de nationalisation des hydrocarbures à Hassi-Messaoud. Selon le patron du groupe pétrolier cet important investissement permettrait à Sonatrach de renforcer sa place sur le marché pétrolier et gazier mondial, en poursuivant la satisfaction des besoins du marché intérieur en évolution constante. Amine Mazouzi a rappelé à cette occasion que la Sonatrach était un opérateur qui s'est de tout temps adapté aux évolutions du marché, à travers une vision sur le long terme que «soit dans ses tendances haussières que baissières, en adoptant une vision sur le long terme, adossée à des relations solides, basées sur la confiance et le respect, avec ses différentes partenaires, concernant l'ensemble de la chaîne de production des hydrocarbures jusqu'à la commercialisation» a-t-il expliqué. Une stratégie confortée, à ses yeux, par la poursuite du développement de ses capacités de production et de réserve, tout en consolidant son potentiel dans les segments du transport, du stockage et du chargement des hydrocarbures et en modernisant ses moyens et outils de raffinage.

H. A.

CONSEIL DE WILAYA RND DE TIZI OUZOU

Rejet de la liste des candidats aux législatives et prises de bec

Bousculades, prises de bec, violentes algarades, méchantes logorrhées et autant d'autres gestes et propos virulents ont marqué, hier à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, le conseil de wilaya RND de Tizi-Ouzou qui s'est réuni pour l'examen de la liste des candidats aux élections législatives du 4 mai prochain. Ce rendez-vous du RND a prouvé d'une façon on ne peut plus claire que la convoitise du fauteuil parlementaire «très bien rémunéré» fait disparaître dans les esprits la bonne morale politique.



Comment cette liste des candidats a-t-elle été préparée et proposée à l'examen ? C'est une commission de 12 membres présidée par Mokrane Benyoucef, qui a été mise sur pied en conformité avec la décision de la haute instance du parti. Le premier critère de sélection est le respect du quota des candidatures par région. La carte RND de Tizi Ouzou a été divisée en quatre régions : le centre, le sud de la wilaya, la Haute Kabylie et la Kabylie maritime. Pour chaque région, la commission devait sélectionner le nombre de candidats à retenir avant de les classer ensuite par ordre de mérite sur la liste définitive de candidature.

Le problème posé était justement le classement de certains candidats à des positions «défavorisées» et le rejet pur et simple de certaines candidatures comme celle de Mme Ourida Laârfi. Pour la région du centre (Tizi-Ouzou), le mécontentement a porté sur le classement du candidat Sid-Ali Zemerli comme tête de liste, alors que le

premier responsable du bureau de wilaya, Tayeb Mokadem, a été classé 4e. Selon certains intervenants, il sied mal de classer le président du bureau de wilaya du parti à la quatrième position puisque les 47 autres wilayas du pays ont placé chacune comme tête de liste le président du bureau de wilaya. Nous devons relever qu'il a fallu plusieurs heures de heurts, de cris et d'attaques virulentes pour qu'enfin on décide le vote de la liste.

Par ailleurs, les membres de la commission de sélection, lesquels ont fait l'objet d'attaque au vitriol par de nombreux intervenants, se sont vaillamment défendus en assurant avoir agi en leur âme et conscience et dans le respect absolu des textes en vigueur. «Nous n'avons eu une dent contre personne et cette liste a été dégagée par l'ensemble des 12 membres ayant composé la commission et à bulletin secret», ont-ils indiqué l'un après l'autre sur la tribune. Les sympathisants des membres de cette commission ont également réagi avec

beaucoup de violence en soutenant le principe de la démocratie et la souveraineté de ladite commission de sélection.

A la suite du vote quant à la validation ou le rejet de la liste, les partisans du rejet l'ont remporté largement. En effet, le vote a été traduit ainsi : 10 voix dont 3 par procuration se sont prononcées pour le maintien de la liste. 132 voix dont 19 par procuration se sont prononcées pour le rejet et 11 voix ont opté pour l'abstention.

Il faut relever qu'avant de lever la séance, le président de la commission de sélection des candidatures a demandé pardon à celles et ceux qui se sont sentis vexés par le choix de cette sélection en question. Que faut-il faire à présent puisque cette liste a été rejetée ? Mokrane Benyoucef (président de la sélection des candidatures) à qui nous avons posé cette question a révélé qu'il saisira «dès demain (aujourd'hui) le secrétaire général du parti, Ahmed Ouyahia, pour décider de la suite à donner».

Saïd Tisseguine

COUVERTURE MÉDIATIVES DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'ARAV agréé cinq chaînes TV

L'AUTORITÉ de régulation de l'audiovisuel (ARAV), en collaboration avec la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), organisera aujourd'hui une rencontre d'échange et de sensibilisation autour des prochaines élections législatives avec les responsables de l'audiovisuel public et des cinq chaînes privées «accréditées légalement». Les 5 chaînes privées «accréditées légalement» et concernées par cette rencontre d'échange et de sensibilisation autour des élections législatives du 4 mai prochain sont Echourouk TV, Ennahar TV, El Djazairia TV, Dzair TV et Hoggar TV, ainsi que les chaînes publiques l'ENTV et l'ENRS. Le communiqué de l'ARAV précise que l'Autorité et la HIISE «espèrent par cette rencontre contribuer à clarifier le rôle de chacune des institutions, et offrir leur aide de facilitation dans le travail des organes d'information audiovisuels».

L'ARAV se dit aussi «consciente» de l'ampleur des missions que la loi lui confère, mais pour la première fois des devoirs s'imposent à elle face à un événement important dans la vie nationale de notre pays, en l'occurrence les prochaines élections législatives qui «exigeront de tous les médias audiovisuels autorisés une couverture honnête et équitable», souligne-t-elle. L'ARAV a relevé que ces élections s'inscrivent dans un «contexte nouveau» marqué par la mise en œuvre de nouvelles dispositions issues de la révision de la Constitution en 2016, l'installation de la HIISE et l'adoption d'un dispositif législatif et réglementaire de régulation du champ audiovisuel. L'ARAV a en outre rappelé aux différents acteurs du champ audiovisuel autorisés les règles de conduite qui s'imposent au regard de la législation et de la réglementation en vigueur, afin de «garantir leur stricte

application ainsi que les procédures relatives aux plaintes et contentieux».

L'Autorité «est convaincue de trouver auprès des dits médias l'écoute et la compréhension nécessaires au respect du droit, de l'éthique et de la déontologie, ainsi que leur disponibilité active en faveur de la promotion de la culture démocratique et citoyenne, de la garantie de la transparence et de l'objectivité dans l'exercice de leur mission d'information et de communication», ajoute la même source.

L'Autorité de régulation se dit également «assurée» du succès de ce «grand rendez-vous» pour peu qu'elle dispose de «moyens nécessaires en vue de faire respecter les principes d'équité, d'impartialité et d'accès équitable aux médias audiovisuels autorisés», lors de la couverture médiatique des prochaines élections législatives, prévues le 4 mai 2017.

H. A.

PILLAGE DES RICHESSES DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc engrange 10 milliards de dollars par an des terres sahraouies

Le montant des richesses du Sahara occidental spoliées par le Maroc dépasserait les 10 milliards de dollars annuellement, selon le docteur Zoubir Ghali, président de l'Institut sahraoui du pétrole et du gaz. Le phosphate, le sable, les ressources halieutiques et le sel pillés au Sahara constituent les principales richesses du royaume, a-t-il déclaré hier à Alger, lors d'une conférence de presse organisée au centre de presse sahraoui. «Chaque année, plus de 100 bateaux sont chargés de phosphates depuis le port de Laâyoune pour se diriger vers des marchés extérieurs», a-t-il dénoncé en citant des dizaines de sociétés étrangères impliquées dans le pillage du phosphate sahraoui dont des sociétés américaines, néo-zélandaises, mexicaines, australiennes, indiennes, pakistanaïses et iraniennes disposant de permis d'exploitation délivrés par le royaume. «Les exportations marocaines en phosphate ont atteint 1,4 million de tonnes en 2015, en lui générant des recettes de 167,8 millions de dollars», a-t-il avancé. En 2014 et 2013, les exportations de cette ressource ont été plus importantes, atteignant respectivement 2,1 millions de tonnes et 1,8 mt, selon les précisions de Ghali. Ce spécialiste en géologie et pétrole a mis en garde contre cette surexploitation effrénée qui risque d'épuiser cette richesse. «A ce rythme de production, les mines de phosphate de Boukraa risquent de disparaître d'ici à 2040», a-t-il prévenu. Evoquant le pillage des ressources halieutiques, qui constituent une rente importante pour le royaume, ce conférencier affirme que 80% de la pêche s'effectue dans les eaux territoriales du Sahara occidental. Il a cité à ce titre le dernier rapport de la FAO de 2016, publié en février 2017, qui confirme la place du Maroc en tant que premier exportateur de poisson et de produits halieutiques à l'échelle arabe et africaine et 17e à l'échelle mondiale. «Le Maroc est effectivement le pays le plus



riche en ressources halieutiques à l'échelle arabe et africaine. Mais cette place, il l'a acquise en spoliant les richesses sahraouies», s'est-il indigné.

LE MAROC SUBIT LA PRESSION DE SES ALLIÉS

Très optimiste quant à la fin de la mainmise marocaine sur les richesses du Sahara occidental, Zoubir Ghali a cité en appui la position de la Cour de justice européenne (CJUE) favorable à son pays, rappelant qu'elle a statué le 21 décembre dernier sur la question de l'accord de libre-échange, en déclarant en dernière instance que l'accord de libre-échange avec le Maroc ne s'applique pas au Sahara occidental. En effet, selon le tribunal, l'ancienne colonie espagnole contrôlée par Rabat depuis 1974 ne relève pas de la souveraineté du Maroc et, de ce fait, les accords ne peuvent s'y appliquer. La Cour a également jugé que «le peuple de ce territoire (le Sahara occidental) doit être regardé comme un tiers susceptible d'être affecté par la mise en œuvre d'un accord de libre-échange», concluant de ce fait que l'accord ne peut être applicable sans le

consentement du peuple du Sahara occidental. La CJUE avait par ailleurs constaté qu'il n'apparaît pas que ce peuple ait consenti à ce que l'accord soit appliqué au Sahara occidental». Cette décision a eu un impact positif sur le Sahara occidental, selon Ghali qui affirme que plus de 20 entreprises étrangères se sont déjà retirées du Sahara occidental. Il a également évoqué la dernière position des députés européens en faveur de son pays, qui ont voulu se conformer à l'arrêt de la Cour de justice européenne en réclamant que le Sahara occidental soit exclu des négociations de l'accord de libre-échange entre le Maroc et l'Union européenne. Pour lui, «de telles décisions venant des pays européens, qui sont les principaux alliés du Maroc, devraient faire avancer les choses en faveur du peuple sahraoui. Quant au retour du Maroc au sein de l'Union africaine, Ghali estime que le royaume, à travers sa réintégration au sein de cette organisation régionale, devrait se conformer à ses principes dont le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le respect des frontières héritées de la colonisation.

Z. M.

LE POLISARIO INTERDIT AUX CAMIONS MAROCAINS DE FRANCHIR LES TERRITOIRES SAHRAOUI À EL GUERGUERAT

La RASD impose sa République

Le royaume du Maroc est en plein désarroi diplomatique et ne sait pas comment y faire face. Le roi Mohamed VI est intervenu en personne pour appeler le nouveau SG de l'ONU, Antonio Guterres, à intervenir auprès des dirigeants du Front Polisario afin qu'ils permettent aux camionneurs de son pays de traverser les postes-frontières à El Guerguerat, à cheval entre les territoires sahraoui et mauritanien. En effet, le Front Polisario a mis à exécution sa décision de contrôler le trafic routier sur cette localité. Depuis trois jours, le Polisario interdit à des camions marocains de passer en Mauritanie. Cette deuxième étape, après l'installation des postes-frontières, est destinée à mettre le holà au trafic de marchandises vers le marché mauritanien ou en transit vers l'Afrique de l'Ouest. Si auparavant les responsables du Polisario n'avaient aucun droit de regard sur le contenu et la documentation des camions, aujourd'hui la donne a changé. Les camionneurs marocains passaient sans encombre cette frontière sans payer les droits de douanes et surtout sans être contrôlés. Un camion fait en moyenne deux à trois passages par

mois. Un trafic de drogue et de voitures volées avec la complicité des militaires marocains et un général de brigade des FAR a été récemment mis au jour. Les trafiquants viennent d'être suspendus par leur hiérarchie. Plus de trois tonnes de haschich ont été saisies mercredi dernier dans un semi-remorque au poste frontalier de Guerguerat. Les trafiquants tentaient de les exporter vers un pays africain. Le conducteur du camion, un citoyen marocain âgé de 48 ans, avait dissimulé la drogue dans de grandes bouteilles de produits cosmétiques destinés à l'exportation vers un pays africain. Cette décision du Polisario de contrôler le trafic routier n'a pas été du goût des Marocains qui sont allés se plaindre auprès du SG de l'ONU. Le roi Mohammed VI a eu vendredi dernier un entretien téléphonique avec celui-ci au sujet de la situation à Guerguerat, lui demandant d'intervenir pour sauver le cessez-le-feu. Or, un rapport confidentiel du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, dévoilé par l'agence américaine Associated Press, signalait que le Maroc avait bel et bien violé en premier le cessez-le-feu. A son tour, le représentant

du Front Polisario à l'ONU, Ahmed Boukhari, a été reçu par Antonio Guterres, à qui il a transmis un «message urgent» du président du Sahara occidental, Brahim Ghali. Dans son message, le dirigeant sahraoui met en garde contre la situation tendue dans la région de Guerguerat, dans les territoires libérés du Sahara occidental. Le chef du Front Polisario alerte sur «le risque réel» en raison du blocage du processus de paix par le Maroc et de la «provocation délibérée et planifiée» des forces marocaines à Guerguerat. Ainsi, «la responsabilité incombe au Maroc en cas d'escalade de la crise» dans cette région, prévient le président de la RASD. Les autorités marocaines «ont continué à réprimer la dissidence pacifique au Sahara occidental», indique le rapport annuel 2016-2017 rendu public mercredi dernier par Amnesty International (AI). Selon cette ONG, les autorités marocaines ont «dispersé des manifestations non violentes», et «engagé des poursuites pénales contre des militants sahraouis qui prônaient l'autodétermination du Sahara occidental» et «soumis ces militants à des restrictions».

Hocine Adryen



VISITE DES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOUI

Une délégation du Congrès américain aujourd'hui à Tindouf

UNE DIZAINE de sénateurs et de membres de la Chambre des représentants des Etats-Unis effectuent aujourd'hui une visite aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, a-t-on appris auprès de la représentation du Front Polisario et des diplomates algériens à Washington.

La délégation du Congrès devrait rencontrer les dirigeants sahraouis et saisir cette occasion pour constater de visu la situation des réfugiés sahraouis contraints de vivre depuis 40 ans dans l'exil en l'absence de perspectives qui leur permettent de revenir un jour à leur terre occupée par le Maroc.

Cette visite de soutien au peuple sahraoui, prévue dans le cadre d'une tournée africaine, intervient juste après l'arrivée au pouvoir de la nouvelle administration américaine et témoigne de l'intérêt et de la solidarité des représentants du peuple américain à la cause sahraouie.

La délégation comprend d'influents membres du Congrès américain à l'instar du républicain Randy Hultgren, coprésident de la commission Tom Lantos des droits de l'homme de la chambre des représentants, et plusieurs de leurs conseillers en charge des questions africaines, étrangères et des droits de l'homme.

Le Congrès américain, particulièrement sensible à la cause sahraouie et à la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés, avait tenu l'année dernière une audition sur le Sahara occidental, consacrée essentiellement à l'examen du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) et aux violations des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

L'audition, une première dans les annales du Congrès américain, a constitué un véritable procès contre la politique répressive du Maroc et a incité le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme à s'engager fortement dans une mission de surveillance dans les territoires occupés. Elle a aussi permis d'ouvrir un débat libre sur la question sahraouie au sein de cette institution qui exerce une grande influence sur la vie politique américaine.

Des représentants du Congrès ont effectué en 2016 deux visites aux camps des réfugiés en soutien aux revendications légitimes du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le caucus sahraoui au congrès, constitué des amis du Sahara occidental à la Chambre des représentants, avait appelé en avril 2016 l'ancien secrétaire d'Etat, John Kerry, à rester ferme sur l'engagement de la nation américaine envers le peuple sahraoui en s'assurant que le Conseil de sécurité empêche le Maroc de porter atteinte à l'intégrité du processus de paix.

T. R.



INFLATION

Hausse annuelle de plus de 8% en janvier 2017

LA VARIATION annuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire la croissance des prix en janvier 2017 par rapport à janvier 2016, a enregistré une hausse de 8,1%, selon l'Office national des statistiques (ONS). S'agissant de l'évolution mensuelle, qui est l'indice brut des prix à la consommation en janvier 2017 par rapport à décembre 2016, elle a été de 1,8%, soit un taux mensuel plus élevé que celui observé en janvier 2016 par rapport à janvier 2015 qui avait été de 0,8%. Quant au rythme d'inflation annuel, il s'est établi à 6,7% jusqu'à janvier 2017, sachant que le rythme d'inflation en glissement annuel de janvier 2017 représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période allant de février 2016 à janvier 2017 par rapport à celle allant de février 2015 à janvier 2016. En termes de variation annuelle et par catégorie de produits, les prix alimentaires ont augmenté de 6,9% en janvier 2017 comparativement à ceux de janvier 2016. Ainsi, les prix des produits agricoles frais ont enregistré une hausse de 8,53%, tandis que ceux des produits agroalimentaires ont grimpé de 5,3%. Les plus fortes hausses ont été constatées notamment pour la tomate, la pomme de terre et les œufs.

En janvier 2017, les produits ayant connu une baisse par rapport à janvier 2016 sont essentiellement le poulet éviscé, les mandarines clémentine et les oranges thomson.

Pour les produits manufacturés non alimentaires, leurs prix ont haussé de 10,22% en janvier 2017 par rapport au même mois de 2016, alors que ceux des services ont grimpé de 7,02%. Par type de produits et services, les prix de l'habillement et chaussures ont augmenté annuellement de 13,06%, le logement et les charges de 2,8%, les meubles et les articles d'ameublement de 5,2%, les produits de santé et d'hygiène corporelle de 5,7%, les transports et les communication de près de 12%, les loisirs, la culture et l'éducation de 1,5%.

En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix alimentaires ont augmenté de 2,5% en janvier 2017 comparativement à ceux de décembre 2016. Ainsi, les prix des produits agricoles frais ont enregistré une hausse de 3,1%, tandis que ceux des produits agroalimentaires ont grimpé de près de 2% dans le sillage de l'augmentation des prix des céréales, des dérivés laitiers et des huiles. Les plus fortes hausses des prix ont été constatées notamment pour la pomme de terre, le poisson frais, les légumes frais et les fruits frais.

R. E.

POUR EXIGER L'ANNULATION DE LA NOUVELLE LOI SUR LA RETRAITE

Le CELA appelle à la mobilisation

Répétant ses revendications, le Conseil des enseignants des lycées d'Algérie (CELA) a appelé les travailleurs à unifier leurs actions dans le cadre de l'Intersyndicale autonome de la fonction publique. Réuni en session ordinaire, le CELA dénonce avec vigueur le travail irrégulier et la lenteur de la commission chargée de l'élaboration du statut particulier des travailleurs de l'éducation.

Ce syndicat a, à cet effet, appelé le ministère de tutelle et la commission chargée de l'élaboration du statut à satisfaire l'une de ses revendications principales, concernant la promotion automatique tous les cinq ans que tous les travailleurs réclament pour plus de justice. Aussi, cette formation syndicale dénonce les anomalies qui ont marqué l'élaboration des listes d'aptitude pour les postes professeur principal et professeur formateur dans quelques wilayas, notamment en ce qui concerne la note d'inspection. Par ailleurs, le CELA condamne le comportement de certains directeurs d'éducation et proviseurs qui refusent d'appliquer les lois



notamment celles concernant la législation du travail, et de dialoguer avec les syndicats autonomes. En outre, la même source a affirmé son inquiétude quant à l'avenir de certains professeurs stagiaires qui attendent leur titularisation pour différentes raisons depuis de longues années. Ce syndicat s'interroge également sur la méthode de travail des différents services des directions de

l'éducation, qui diffère d'une wilaya à une autre sur l'ensemble du territoire national. Outre les revendications citées plus haut, ce syndicat réclame «la mise en œuvre des postes aménagés au profit des professeurs souffrant de maladies chroniques, l'accélération de la régularisation des salaires des professeurs contractuels qui n'ont pas été payés depuis plus de deux ans ainsi que leur intégration, et le règlement en urgence des problèmes liés aux logements de fonction et d'astreinte occupés par des étrangers, des collègues non nécessiteux et parfois même qui ne sont pas inoccupés».

Cette entité syndicale renouvelle sa revendication historique, à savoir une augmentation des salaires assurant la protection du pouvoir d'achat et la création d'un observatoire national chargé de régulariser les augmentations suivant le pouvoir d'achat. En outre, le CELA appelle les adhérents à défendre leurs droits et leur dignité en se dressant solidairement derrière leur syndicat et l'Union intersyndicale.

Lynda Louifi

MÉDÉA

Le dossier de l'énergie électrique et gazière examiné

LA RELANCE de l'électrification des zones rurales et le raccordement au gaz naturel ont fait l'objet de la réunion du conseil exécutif, qui s'est tenu à la salle des délibérations de l'APW de Médéa. Ainsi, ont été abordés les projets relatifs au secteur de l'énergie et lancés dans un contexte difficile, comptant plusieurs opérations retenues dans le cadre du programme 2010-2014, lesquelles ne sont toujours pas achevées ou n'ont même pas été lancées. Présidé par le wali, Mostéfa Layadi, la réunion du conseil exécutif s'est déroulée en présence des élus locaux, des chefs de daïra ainsi que des services techniques et financiers de la wilaya.

Il a été débloqué une enveloppe d'un montant de 1 200 millions de dinars pour la couverture financière du programme d'alimentation et de distribution en électricité et gaz naturel des centres urbains et des zones rurales de la wilaya. La consis-

tance du programme porte sur la réalisation de 200,628 km de réseau électrique ayant permis le raccordement de 64 centres ruraux comptant 2 144 habitations, alors que 6 centres ruraux ne sont toujours pas raccordés, selon les données du bilan présenté.

Dans le but de rattraper le retard enregistré en matière d'électrification rurale et en vue de pouvoir réaliser le raccordement en électricité des nouveaux pôles urbains, un programme complémentaire a été alloué à la wilaya, en septembre 2013, à l'occasion de la visite du Premier ministre.

Dans ce cadre, une enveloppe financière d'un montant de 3 155,675 millions de dinars a été débloquée pour la prise en charge du raccordement en électricité de 10 200 habitations, des nouveaux pôles urbains et d'une zone industrielle, auquel s'est ajoutée la réalisation d'un réseau de 512,196 km pour l'ali-

mentation en énergie électrique de 186 centres ruraux, est-il indiqué.

La rationalisation des dépenses requiert de tenir compte des priorités des actions de raccordement à mettre en œuvre, au regard de l'état des ressources financières disponibles. A ce propos, le wali a fait comprendre aux élus et P/APC présents qu'il n'est pas possible de raccorder au gaz naturel tous les foyers des zones éparses car, explique-t-il, cette opération concerne les concentrations d'habitations et non les habitations éparses.

Pour rappel, la mise en service de l'alimentation au gaz naturel de deux villes situées à l'est de la wilaya dernièrement a permis de soulager les populations des problèmes relatifs à l'acquisition des bonbonnes de gaz, leur transport ou encore l'attente des camions ravitailleurs devant les points de vente de Naftal et du privé.

L'opération de mise en service

a permis l'alimentation de plus de 1 200 foyers en gaz naturel dans le cadre de la 2e tranche du programme 2010-2014, qui comprend aussi des quartiers et des lotissements.

Les localités de Khams Djoumaâ, dans la daïra de Sidi Naâmane et de Souagui, chef-lieu de daïra, 70 km à l'est de Médéa, sont les nouvelles agglomérations qui font désormais partie des villes qui disposent du confort de l'énergie gazière.

Il est espéré que l'arrivée du gaz de ville dans cette zone donne une plus grande impulsion à l'activité économique et agricole dans la zone fertile proche de la plaine de Béni Slimane.

Selon les chiffres communiqués par les services officiels, le taux de raccordement en gaz de ville de la wilaya est d'environ 58 %, soit 37 communes sur 64 que compte la wilaya, correspondant à 220 678 branchements d'habitations.

N. B.

MELBOU (BÉJÂÏA)

Plus de cent livres et 10 micro-ordinateurs offerts à la bibliothèque

LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine, a offert, comme promis, un lot de 112 livres d'histoire ainsi que des romans en langues amazighe, arabe et française à la bibliothèque communale de Melbou. Il a offert également un lot de 10 micro-ordinateurs. Les dons ont été acheminés il y a quelques jours à la bibliothèque de Melbou par le président-directeur général de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) en personne, accompagné du wali Mohamed Hattab. Ce don a beaucoup été apprécié par les autorités communales et par les citoyens de la région, d'autant que la

bibliothèque n'a été livrée que récemment. «Le président de l'APC, qui a apprécié cette rapidité dans la concrétisation de la promesse, a remercié le représentant du ministre pour ce geste», rapporte la cellule de communication de la wilaya. Pour rappel, après avoir inauguré la placette réalisée en hommage au défunt Mohamed Aberrahmani, M. Grine avait promis de doter cette bibliothèque en livres. Une manière pour lui de rendre hommage à son ami le journaliste et ex-directeur du journal El-Moudjahid, Mohamed Aberrahmani, lequel est né à Melbou. Le défunt était connu pour sa pas-

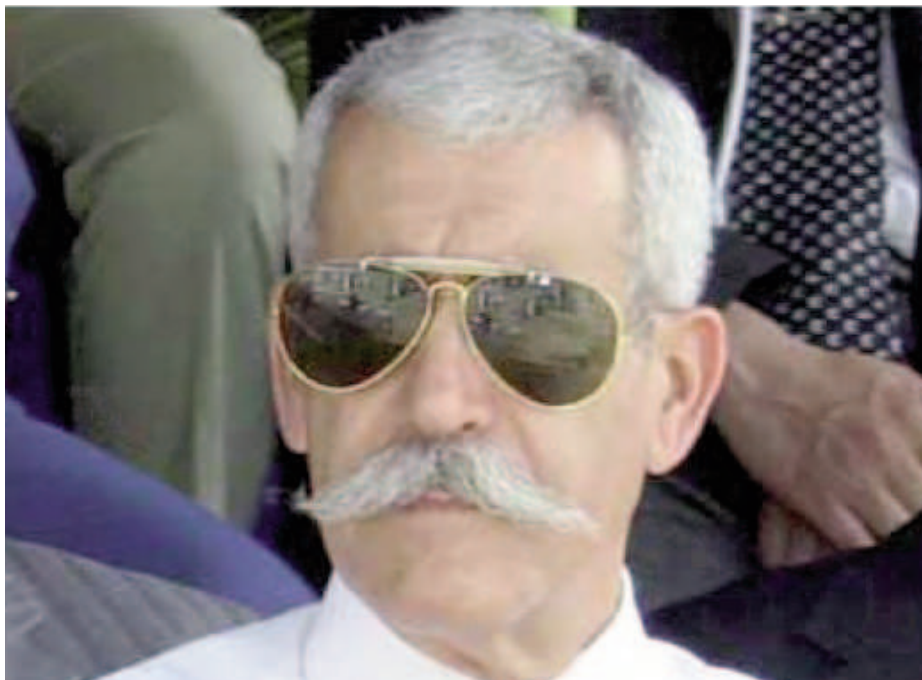
sion pour les livres. Le chef de l'exécutif a décidé d'octroyer une enveloppe financière estimée à 1 million de dinars sur le budget de la wilaya au profit de l'APC, et ce afin d'équiper cette nouvelle structure. «Le wali avait instruit le P/APC de prolonger les horaires d'ouverture de la bibliothèque afin d'en faire profiter les élèves de la région après la sortie de l'école», a-t-on souligné. Il avait également instruit le chef de daïra d'encourager les jeunes de la commune à la lecture, qui est «un excellent moyen d'acquisition de la connaissance et du savoir», ajoute-t-on.

N. B.

SEPT ANS APRÈS L'ASSASSINAT DU DGSN ALI TOUNSI

Oultache aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger

Les yeux seront braqués aujourd'hui sur la salle 2 de la cour d'Alger, à El Annasser, où doit s'ouvrir, sauf imprévu, au tribunal criminel d'Alger, le procès tant attendu du présumé auteur du meurtre de l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi, à savoir Chouaieb Oultache.



Incarcéré à Koléa, ce dernier comparaitra devant le tribunal criminel d'Alger que présidera Benkharchi Omar assisté par deux conseillers, Boudache Rabah et Taffer Mohamed Seddik, respectivement conseillers aux 4e et 9e chambres pénales près la cour d'appel d'Alger. Ces derniers ont remplacé Hadj Mihoub Kamel et Kazzem Zahia, chargés de mission dans le cadre des élections législatives.

Le siège du parquet général de la cour d'Alger sera occupé par Akrouf Larbi, procureur général adjoint de la 8e chambre pénale que présidait Hellali Tayeb, appelé la Haute commission électorale. Le représentant du ministère public a été désigné par le procureur général en titre Ben Aïssa Ben Kettir, sur proposition du procureur adjoint chargé du tribunal criminel d'Alger Ben M'Hidi Anouar. Ce dernier suit les orientations du premier responsable de la plus importante cour de juridiction pour mettre à la disposition des concernés notamment les avocats, les témoins, les parties civiles et même les journalistes, tous les moyens matériels.

Les pièces à conviction, dont l'arme à feu qui se trouvait jusqu'à la veille du procès chez les gendarmes qui ont mené l'enquête préliminaire, seront présentées à l'audience.

L'inculpé répondra devant trois juges et deux membres du jury qui seront désignés par tirage au sort, des trois chefs d'accusation à savoir homicide volontaire avec préméditation et guet-apens en ce qui concerne l'assassinat d'Ali Tounsi et tentative de meurtre des cadres et fonctionnaires qui étaient dans la salle de réunion où a eu lieu le drame, et détention d'arme qui a servi dans le drame sans autorisation, en présence de ses trois avocats à

savoir maîtres Belarif, Sidhoum et Ghaffer. Ces derniers ont commis une faute procédurale relative à l'article 274 du code de procédure pénale car ils ont pris l'initiative de faire convoquer les témoins par un huissier de justice, en violation des alinéas 1 et 2 du même article. Concernant alinéas 1, les avocats devaient communiquer la liste des témoins au procureur général trois jours avant le déroulement du procès, car il est le seul habilité à convoquer les témoins. A propos de l'alinéa 2 du même article, il stipule que la convocation, l'indemnité des témoins et les dépenses qui doivent être versées en faveur de témoins relèvent des prérogatives du procureur et non pas des avocats. Pour rappel, Ali Tounsi a été assassiné par Oultache le 25 février 2010, dans son bureau, quelques minutes après une réunion avec ses collaborateurs.

Le mis en cause était considéré comme l'un des proches collaborateurs du défunt directeur général de la Sûreté nationale. Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger que présidait Mme Zigha Djamilia, actuellement procureur général de la cour de Boumerdès, la première femme en Algérie promue par le département ministériel de M. Tayeb Louh, «l'assassinat d'Ali Tounsi était un acte isolé et l'enquête préliminaire des services de sécurité avait abouti à la conclusion que le meurtre était la conséquence d'une altercation entre les deux hommes.»

Oultache Chouaieb aurait fait irruption dans le bureau de la victime pour presque lui intimer l'ordre de reporter la réunion prévue ce jour-là au motif que le travail demandé à ses collaborateurs n'était pas encore prêt, avant que l'assassin ne passe à l'acte suite au refus d'Ali Tounsi de

répondre favorablement à cette demande. Toujours selon les conclusions de l'enquête des services de sécurité, le défunt aurait reproché à son proche collaborateur des manquements aux règles dans la gestion du marché de la télésurveillance et des télécommunications.

Le prévenu est par ailleurs accusé d'avoir blessé à coups de crosse d'une arme à feu, quelques minutes plus tard, le chef de la Sûreté de la wilaya d'Alger à cette époque, le premier qui a fait irruption dans le bureau d'Ali Tounsi, avant qu'il ne soit maîtrisé par d'autres cadres, fonctionnaires et simples policiers, arrivés sur la scène du crime.

A souligner, par ailleurs, que Chouaieb Oultache purge une peine de sept ans de prison ferme prononcée à son encontre dans une autre affaire liée à la malversation. Il a été reconnu coupable de plusieurs chefs d'inculpation, entre autres passation de marchés douteux et non réglementés et dilapidation de deniers publics, abus d'autorité et trafic d'influence.

L'inculpé avait exercé son autorité et son influence sur la commission technique des offres de la DGSN où il siégeait en tant que président pour choisir la société privée ABM (Algérien Business Multimédia), société spécialisée dans les équipements informatiques dans laquelle son genre Toufik S. était actionnaire minoritaire et DG adjoint. Ce dernier, ainsi que le PDG Mohamed B., avaient écopé de deux ans de prison ferme. Il convient de signaler que l'information qui a été publiée dans certains quotidiens quant à la convocation de l'ancien patron du DRS, le général Toufik, est fautive pour la simple raison que son nom ne figure pas dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger **Redouane Hannachi**



LUTTE ANTITERRORISTE

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Adrar

DEUX ÉLÉMENTS de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Adrar par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également détruit deux caches de terroristes à Boumerdès, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté, le 23 février 2017, deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Adrar (3e région militaire) et détruit deux caches terroristes à Boumerdès (1re région militaire)», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments des garde-frontières «ont saisi, à Bab El-Assa, wilaya de Tlemcen (2e région militaire), une quantité de 86 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 2 499 unités de tabac à Tiaret (2e région militaire)».

D'autre part, un détachement de l'ANP «a appréhendé quatre contrebandiers à In Guezzam (6e région militaire) et saisi un véhicule tout-terrain, un groupe électrogène et un marteau-piqueur». Dans le même cadre, un détachement de l'ANP et des unités des garde-frontières «ont déjoué des tentatives de contrebande de 9 544 litres de carburant à Tindouf, Tébessa et El-Taref, tandis que 17 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés à Tlemcen, Tiaret, Sidi Bel Abbès et Relizane (2e région militaire)», conclut la même source.

S. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Onze morts et 18 blessés en 48 heures

ONZE PERSONNES ont été tuées et 18 autres blessées dans 12 accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 48 heures sur le territoire national, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. La wilaya de Chlef déplore le bilan le plus lourd avec le décès d'une personne, alors que 9 autres ont été blessées, suite au renversement d'une camionnette au lieu dit Sidi Amer.

Par ailleurs, 3 personnes ont péri, intoxiquées par l'inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile, à Ain Turk, dans la wilaya d'Oran, alors que des soins de première urgence ont été prodigués à 4 personnes incommodes par une fuite de gaz carbonique dans la wilaya de Sétif.

Les éléments de la Protection civile, sont en outre intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains et industriels, dans les wilayas d'Alger, El Oued, Adrar, Tipaza, et Blida, où des secours ont été portés à 2 personnes incommodes par la fumée, ainsi qu'à Constantine, où une autre a été retrouvée sans vie dans un appartement ravagé par les flammes.

Republique algérienne démocratique et populaire

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La Direction des travaux publics de la wilaya de Tissemsilt informe tous les soumissionnaires ayant soumissionné à l'appel d'offres paru dans le quotidien *le Jeune Indépendant* en date du 24/01/2017 relatif au projet :

Entretien des chemins communaux à travers la wilaya

«28 lots»

Que l'avis d'attribution provisoire des marchés, paru dans le quotidien *le Jeune Indépendant* en date du 16/02/2017, est annulé.

Le Jeune Indépendant du 26/02/2017/ ANEP N° 505 283

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

NIF : 037010090517
N° 02/2017

Le wali de la wilaya de Tindouf lance un avis d'appel d'offres ouvert pour :

«**Raccordement en énergie électrique de trois (03) sites militaires à Tindouf**»

- Lot n° 01 : raccordement en MT/A l'unité ANP 26 RBA sur 11,940 Km à Hassi Nagua Tindouf
- Lot n° 02 : raccordement en MT/A l'unité ANP 26 RBA sur 11,660 Km à Hassi Nagua Tindouf
- Lot n° 03 : raccordement en MT/A l'unité ANP 26 RBA sur 10,890 Km à Hassi Nagua Tindouf
- Lot n° 04 : raccordement en MT/A l'unité ANP 26 RBA sur 11,330 Km à Hassi Nagua Tindouf
- Lot n° 05 : raccordement en MT/A l'unité ANP 26 RBA sur 11,140 Km à Hassi Nagua Tindouf
- Lot n° 06 : réalisation, équipement et raccordement poste transformateur n° 01 (30 KV/400 KVA) au niveau de l'unité militaire 26 RBA à Hassi Nagua Tindouf
- Lot n° 07 : réalisation, équipement et raccordement poste transformateur n° 02 (30 KV/400 KVA) au niveau de l'unité militaire 26 RBA à Hassi Nagua Tindouf
- Lot n° 08 : réalisation, équipement et raccordement poste transformateur n° 03 (30 KV/400 KVA) au niveau de l'unité militaire 26 RBA à Hassi Nagua Tindouf
- Lot n° 09 : raccordement en MT/A l'unité ANP (GGF) réalisation, équipement et raccordement poste transformateur (30 KV/400 KVA) à Hassi Nagua Tindouf.
- Lot n° 10 : raccordement en MT/A l'unité ANP Aïcha Abbou (Dar El-Wali) sur 8,800 Km à Fort Lotfi
- Lot n° 11 : raccordement en MT/A l'unité ANP Aïcha Abbou (Dar El-Wali) sur 6,700 Km + réalisation, équipement et raccordement poste transformateur (30 KV/250 KVA) à Fort Lotfi

Les entreprises intéressées par le présent avis ayant des références professionnelles dans le domaine de réseau électrique peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'énergie de la wilaya de Tindouf, site à Tindouf Lotfi.

1- Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Une déclaration de probité dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Une copie du registre du commerce contenant l'activité de réseau électrique.
- Copies des statuts (pour les personnes morales).
- Copie de la carte d'identification fiscale (NIF).
- Copies des bilans fiscaux des trois (03) dernières années (2014, 2015 et 2016).
- Attestations de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien en année 2016.
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité.

- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement datant de moins de 03 mois.
- Copies des attestations des mises à jour (CNAS, CAS-NOS et CACOBATPH).
- La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés à la CNAS. Année en cours.
- La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises, P.V. de huissier de justice à partir de l'année 2016, factures et contrat de location notarié).
- Les attestations de bonne exécution de projets similaires.

2- L'offre technique contient :

- La déclaration à soussigner remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges paraphé, rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire (portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».)

3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif estimatif rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire

Les offres doivent être déposées sous double pli fermé et anonyme avec la mention :

«**Avis d'appel d'offres ouvert pour : raccordement des 03 sites militaires à Tindouf à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**»

Adressé à Monsieur le Directeur de l'énergie de la wilaya de Tindouf.

La durée de préparation des offres est fixée à **30 jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP* et les offres déposées au secrétariat de la Direction de l'Énergie de la wilaya de Tindouf le dernier jour de la durée de préparation des offres de **8h00 à 12h00**. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu le même jour en séance publique à **14h00** au siège de la D.D.E de la wilaya de Tindouf. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis (technique et financière).

Le Jeune Indépendant du 26/02/2017 / ANEP N° 505 310

LE JEUNE

INDEPENDANT

Le doyen des indépendants

disponible en format digital

ELECTIONS FRANÇAISES

Ces candidats en quête d'appui de l'étranger

Quasiment tous les candidats à l'élection présidentielle française ont prévu des déplacements dans leurs agendas à l'étranger.



Cette manière de gérer leur campagne électorale est perçue par les observateurs comme étant une façon « de peaufiner leur stature sur le plan international », notamment en direction des pays qui « comptent » dans l'échiquier politique français. Entre autres pays visités par les candidats, l'Algérie, le Liban, le Portugal, la Grande Bretagne...

Les candidats ont choisi plusieurs destinations pour faire entendre leurs voix à l'étranger. Emmanuel Macron, le tout dernier venu dans la course, sous une étiquette indépendante, s'est rendu en Algérie le 15 février passé. Une visite « très importante pour les deux pays », a-t-on commenté dans l'entourage de cet ancien ministre de l'Économie sous Hollande.

Se voulant conciliant, ce candidat qui a tendance à faire l'unanimité du monde médiatique, appelle pour un « nouveau partenariat » entre la France et l'Algérie, tourné, dit-il, vers la jeunesse, et aussi en finir avec les querelles inutiles. « Je souhaite que nous entrons dans une nouvelle phase de notre histoire, et je veux placer nos relations dans un avenir partagé, riche des liens tissés entre nos deux peuples ». Parlant de

la colonisation, Macron n'a pas hésité à charger la France, ce qui est un précédent chez des candidats à l'Élysée. « Il s'agit d'un crime contre l'humanité », a-t-il déclaré, ce qui a suscité de vives réactions de la part de la classe politique française. Le Front national a aussi, de son côté, mener campagne en dehors de la France. Représenté par sa présidente Marine Le Pen, le FN a choisi le Liban pour sa première sortie à l'étranger. Il est question, indique-t-on, de se doter d'une « légitimité internationale » qui semble lui échapper jusqu'à présent. En mettant à profit des relations tissées de longue date par son parti avec différents partis politiques libanais, Marine Le Pen a tenu cependant à rappeler sa parfaite connaissance du pays du Cèdre famille. « Quand il était à la tête du FN, mon père venait souvent à Beyrouth ; il s'agissait de renforcer des relations d'amitié entre nous ».

« J'ai aussi souvent entendu parler des malheurs du Liban, de ses tristesses, des moments difficiles de son histoire et des moments communs difficiles. Je crois qu'il n'y a pas de lien plus fort que le lien du sang versé et ensemble nous avons ce lien »,

enchaine-t-elle. Mais l'événement marquant de la visite de Marine Le Pen, qualifié de « un coup de com' réussi », selon la presse, c'est le refus de la candidate du Front National de porter le voile lors de sa visite chez le mufti de Beyrouth. « Et pourtant Marine était prévenue la veille par les services protocolaires ; elle avait dit « ok » ! ».

Autre candidat à la présidence française, Benoît Hamon, désigné par le parti socialiste, à prendre son bâton de pèlerin hors de l'Hexagone, a choisi le Portugal pour y mener campagne. Selon son entourage, Hamon aimerait tirer des enseignements d'un pays dirigé par un gouvernement de « gauche plurielle ». « Hamon veut explorer la voie qu'il entend appliquer en France, à savoir un rassemblement des forces de gauches », a-t-on encore souligné auprès de son état-major de campagne.

Il faut dire que c'est la première fois dans les annales électorales françaises, que des candidats recourent à des voyages à l'étranger afin, peut-être de sonder le pays ciblé, surtout si la destination présente un intérêt politique et économique pour la France.

Lilia Aït Akli

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Moscou mettra son veto aux sanctions contre la Syrie

La Russie mettra son veto à un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'Onu imposant des sanctions contre la Syrie pour l'utilisation présumée d'armes chimiques.

Et pour cause : l'enquête internationale n'est pas terminée, et fait l'objet de fortes pressions. La représentante permanente des États-Unis à l'Onu Nikki Haley affirmé vendredi que « le moment était très opportun pour l'apparition de la résolution ». « Je viens d'expliquer notre position très clairement à nos partenaires. Si le texte est soumis au vote, nous mettrons notre veto, et ils savent pourquoi », a répliqué Vladimir Safronkov, représentant adjoint de la Russie auprès de l'Onu. Selon M. Safronkov, le projet de résolution a été proposé sans attendre les résultats de l'enquête. « Elle (la résolution) est à sens unique et repose sur des preuves insuffisantes. La résolution en tant que telle est contraire au principe fondamental de présomption d'innocence jusqu'à ce que l'enquête soit terminée », a dit le diplomate russe aux journalistes à l'issue d'une réunion



du Conseil de sécurité de l'Onu. Il a ajouté que la mission d'enquête sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie

faisait l'objet de fortes pressions « afin d'obtenir un rapport à sens unique », tandis que le Conseil de sécurité avait demandé une enquête objective et indépendante. « A l'heure actuelle, ce n'est pas le cas, précisément à cause de cette pression extraordinaire », a signalé M. Safronkov. « Nous avons exposé notre vision alternative de ce mécanisme. En l'occurrence, il s'agit d'une provocation et j'ai expliqué pourquoi », a noté le diplomate. La résolution en question est préparée par la France et le Royaume-Uni depuis la fin de l'année écoulée.

En 2016, la mission d'enquête sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie instituée par le Conseil de sécurité de l'Onu a présenté un rapport dans lequel elle a conclu que Damas avait mené au moins trois attaques avec des armes chimiques en 2014 et 2015 contre trois villes, Tell Mannas, Qmenas et Sarmin. Les enquêteurs avaient déterminé que les djihadistes du groupe Etat islamique avaient eux aussi utilisé de l'agent moutarde en 2015.

R. I.

DANS UN CADRE BILATÉRAL

La Russie et l'Iran produiront ensemble du combustible nucléaire



MOSCOU ET TÉHÉRAN ont approuvé une «feuille de route» sur la production conjointe des combustibles nucléaires, déclare le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA) Ali Akbar Salehi. La Russie et l'Iran viennent d'approuver une « feuille de route » sur la production conjointe de combustible nucléaire, a annoncé Ali Akbar Salehi, chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA) et vice-président du pays. « La coproduction russo-iranienne de combustible était l'un des éléments les plus utiles discutés et finalement mis au point dans le cadre des négociations sur le nucléaire. Nous avons dit que nous avions besoin de l'aide de la Russie dans ce domaine », a expliqué M. Salehi interviewé par la chaîne de télévision iranienne ISNA. « Ainsi, suite à de longues et intenses négociations qui ont duré plus de deux ans, nous sommes parvenus à transformer notre compréhension mutuelle en feuille de route », a souligné Ali Akbar Salehi. Il a également parlé de la visite à Moscou de son adjoint Behrouz Kamalvandi qui a eu lieu fin janvier. « Au cours de son dernier voyage en Russie, M. Kamalvandi a rédigé cette feuille de route. Il faut ajouter que cette feuille de route a été confirmée par les autorités des deux pays », a-t-il conclu.

Le 19 février dernier Téhéran avait déclaré n'a aucune intention de fabriquer une arme nucléaire. Le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, lors de la Conférence sur la sécurité de Munich, avait assuré quant au caractère pacifique du nucléaire iranien et a souligné l'importance de faire en sorte que les terroristes cessent d'utiliser des armes chimiques.

« L'Iran a toujours dit que nucléaire avait un caractère pacifique. Nous n'avons pas l'intention de fabriquer une arme nucléaire. Cette question est close. L'Iran aurait besoin de toute l'éternité pour produire une arme nucléaire », a-t-il souligné.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

JOURNÉE NATIONALE DE LA CASBAH D'ALGER

Ezzahi, Meskoud et leurs amis

Lors de deux concerts distincts à Alger, l'un au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi et l'autre à Ibn Khaldoun, dans la soirée de ce jeudi 23 février, nombre d'artistes ont rendu hommage à Abdelmadjid Meskoud et au regretté Amar Ezzahi, chantres du genre chaâbi dans le contexte de la Journée nationale de la Casbah d'Alger.

En présence de l'artiste chaâbi Abdelmadjid Meskoud qui se rétablit progressivement d'une longue maladie, la soirée d'Ibn Khaldoun, initiée par l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, sera rehaussée par la performance de Hamidou, Noureddine Allane, Didine Karoum, Abdelkader Chaou et Mohamed Laagab. Ce dernier donne le ton à cette rencontre scénique en interprétant un titre de l'andalou : Haraqa dhana mouhjdjati. Puis, Didine Karoum passera avec Kima kader rabi ala asak et Ah ya Mezghena, avant que Hamidou ne reprenne Al Assima, le titre de Abdelmadjid Meskoud qui a fait de lui un chanteur chaâbi des plus populaires en 1989. Meskoud l'a interprété à son tour en étant longuement applaudi par le public, des artistes et des membres de sa famille. Les mélomanes ont également apprécié le tour de chant de Noureddine Allane qui rappellera le passé d'Alger, celui de Mezghena et de sa Casbah, avec Ya Iyam, mais aussi le texte Nhar yban essah. Le bouquet final sera réservé à Abdelkader Chaou qui, comme à l'accoutumée, a enchanté le public.

D'un autre côté, une pléiade de jeunes artistes admirateurs d'Amar Ezzahi s'est retrouvée au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Les quatorze musiciens, soit l'orchestre qui a accompagné le maître Ezzahi, donnera un « cachet particulier » à ce concert dédié à la mémoire du nommé Cheikh Leblad. Les chanteurs se sont succédé tour à tour sur la scène, gratifiant le public d'une collection de célèbres textes poétiques – qsid –,



repris par Amar Ezzahi. Le jeune Djazim Khalfa a interprété une des chansons écrites par Abdelaziz El Maghraoui, poète et auteur marocain du melhoun, reprise par Ezzahi, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Lui succédant, Nassim Bour, autre interprète du chaâbi plusieurs fois primé pour ses performances, sera applaudi par le public en interprétant dans un style plutôt « mélancolique » une des

chansons de l'illustre interprète de Ya'l el ghafel toub et Youm el khmis. Abdelkader Chercham et d'autres interprètes du genre comme Hocine Dris, Mustapha Bouzegzi et Nasser Djebbou ont eux aussi participé à ce concert-hommage marqué par des performances mémorables et évocatrices du regretté Ezzahi dont le riche répertoire inspire de nombreux artistes.

R. C

SPECTACLE DE HIP HOP À ALGER

Chant, danse et Ifrikiya Spirit

UNE SÉLECTION d'une soixantaine de jeunes artistes du hip hop, dirigés par un quatuor de professionnels américains, a animé dans la soirée de ce jeudi 23 février à Alger, à la salle Ibn Zeydoun, un concert dans une ambiance électrique où la pulsion rythmique a donné le ton à l'expression par la parole et le mouvement du corps.

Organisé par l'ambassade des États Unis en Algérie, en collaboration avec le ministère de la Culture, le programme Next Level Hip Hop Academy a réuni quelque soixante jeunes artistes, entre rappers, danseurs et beatmakers (concepteurs de musique et DJ) venus de plusieurs villes d'Algérie. Encadrés durant un semaine à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas) de Bordj El Kiffan par les Américains, Decap (concepteur de musique), Neutronz (DJ 81), One Be Lo (rappeur) et Big Tara (danseuse de hip hop), le groupe d'artistes retenu a subi une formation dans les quatre volets constituant les critères du genre. Durant deux heures de temps, le nombreux public a vibré au groove et au gros son, générés par le savoir faire de l'Algérien Dj F Mix et l'Américain Decap, aux commandes de deux platines-son, placées de part et d'autre de la scène. Des groupes d'une



dizaine de rappers et de danseurs se sont ensuite succédé sur la scène, enchaînant un programme de chansons aux cadences percutantes, exécuté par des chanteurs aux interventions simultanées qui faisaient chanter le public l'incitant au relâchement et au surpassement de soi. Évoluant avec des noms de scène, comme le veut la tradition hip hop, Ztella, Mc Hood, l'Il Yes, Laz, Roofofa Me, Mad Seven, Biggizi, Amiyano, Dj Fly, Luxury, Rimka et d'autres encore, ont interprété plusieurs extraits de chansons connues du jeune public, remixés et soumis aux bruitages et effets hip hop, à l'instar de Run it de Chris Brown et Arno Cost Apocalypse de Cridel. « Nous avons sélectionné des jeunes qui présentent un potentiel rythmique et artistique appréciables », a confié One Be

Lo, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Allah ghaleb et Viva l'Algérie figurent également parmi les pièces entonnées par les jeunes rappers dans le parler algérois, au milieu de danseurs qui multipliaient les prouesses physiques, Guetni Malika et Habib Aïchouche, deux jeunes comédiens au théâtre et à la télévision, étudiants à l'Isma notamment. Sous un éclairage vif et multicolore, le public, cédant au déhanchement, a eu du répondant aux interventions très appréciées de Karim El Gang, Azzou, Farid Calamity et Serly, des rappers professionnels, invités vedettes des organisateurs. Puis, le groupe Ifrikiya Spirit a clos la soirée avec trois chansons aux formes ouvertes sur la World Music, aux influences rythmiques binaires et ternaires et aux contenus authentiques. Les six musiciens ont enflammé la salle avec les pièces Call it (nouveau), Moussawayo et Selmani, extraits de leur unique album Ifrikiya Spirit, produit en 2013. Des diplômes de participation aux masters-class sont remis aux jeunes artistes par l'ambassadeur des États Unis en Algérie, Joan Polaschik qui a souligné le caractère « d'échange entre les cultures » et de « partage des expériences que revêt le programme Next Level Hip Hop Academy.

R. C

AFRIQUE

Semaine culturelle d'Afrique du Sud à Tipaza, Boumerdès, Bouira et Alger, jusqu'au samedi 04 mars.

- Exposition d'art et d'artisanat au Palais des Rais-Bastion 23, Alger.

- Aujourd'hui, dimanche 26 février : Spectacle de Marimba vibrations et Busiswa. 18h. Ibn Zeydoun, Alger.

Films Mandela's Gun; Dreams of Shahrzad. Salles de la Cinémathèque.

- Lundi 27 février : Marimba vibrations et Busiswa. 16h. Maison de la Culture de Kolea.

ALBUM

Le groupe Freeklane en concert de présentation de son nouvel album (le deuxième) Nomad. Vendredi 03 mars. 16h. Ibn Zeydoun, Alger. Réservation à faire au 0559 084243. Le samedi 08 avril, à 19h, au Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa.

MARTYR

Exposition Ils ne sont pas morts de Rakkah Salim, Sofiane Dey et Merhab Djeloul, jusqu'au samedi 04 mars. Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, Alger. Série de portraits de martyrs et combattants de la guerre de libération nationale.

SOUK

Balade au souk africain : une exposition d'artisanat sub-saharien dont celui du Sénégal avec des coopératives de femmes villageoises. Palais des Rais- Bastion 23, Alger, du vendredi 03 au 08 mars.

CHANSON

Laura Cahen en concert. Mercredi 08 mars. 19h30. Institut français d'Alger. « Il y a dans sa voix quelque chose de gracieux qui rappelle Barbara. Il y a dans sa tessiture quelque chose de tout juste arrivé, de frais, de cru, mais avec dedans du très ancien... ».

IMAGE

Exposition de photographies – plus installation et objets inédits – El harba wine de Hind Faiza Oufriha, jusqu'au jeudi 09 mars. Ezzou'Art Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, Alger.

REGARD

Exposition La ntouma la Roma de Oussama Tabti, jusqu'au 25 mars. Espace La Baignoire. Square Port-Saïd, Alger. Regard critique sur une géopolitique hermétique, faite de frontières infranchissables et de cultures qui se recroquevillent sur elles-mêmes. La question suivante est posée: est-ce que le regard change lorsque le lieu change ?

MANGA

Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs algériens. Rencontres à 15h. Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT

Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud...

SYMPOSIUM SCIENTIFIQUE SUR LE CANCER DE LA TÊTE ET DU COU

Sous un nouveau format digital

« Au cours des 15 dernières années, des progrès considérables ont été réalisés en chirurgie oncologique, en radiothérapie et en oncologie médicale.

Les outils diagnostiques ont aussi évolué permettant une meilleure identification de chaque cas. De ce fait, le choix des options thérapeutiques impose une discussion entre le chirurgien, le radiothérapeute et l'oncologue médicale, organisée dans une réunion de concertation pluridisciplinaire, qui est aujourd'hui la seule garantie de sélection du meilleur traitement pour un patient donné. C'est avec cette collaboration que les professionnels de la santé pourront faire bénéficier leurs patients d'une prise en charge personnalisée et ainsi améliorer significativement leur espérance de vie » a expliqué le Pr. Lefebvre ? en marge Symposium scientifique sur le cancer de la tête et du cou.

Merck, acteur majeur dans le domaine des sciences et technologies, a organisé vendredi un symposium scientifique, un événement exclusivement dédié aux professionnels de la santé algériens exerçant dans le domaine du cancer de la tête et du cou ou plus de 400 de participants ont répondu présents dont des oncologues, ORL, chirurgiens et radiothérapeutes pour échanger sur des thèmes innovants liés à la personnalisation et l'optimisation du traitement dans les cancers de la tête et du cou.

A travers ce symposium, Merck poursuit son engagement auprès des professionnels de la santé dans le domaine de l'oncologie et cette édition, qui a eu lieu à Alger, a été également diffusée simultanément en vidéoconférence à Oran et à Constantine afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'information et d'interagir avec les conférenciers et autres spécialistes situés dans les différentes villes du territoire Algérien.

Par ailleurs, à travers la plateforme digitale « mycancero », dédiée à l'usage exclusif des professionnels de la santé dans le domaine du cancer de la tête et du cou, le symposium a pu être suivi par tous les spécialistes algériens en livestreaming sous format d'un webinar.

Modérées par le Pr. Kamel Bouzid, Président de la Société Algérienne d'Oncologie Médicale (SAOM) et Chef de



Service du département d'oncologie médicale au Centre Pierre et Marie Curie d'Alger, les sessions du symposium ont été animées par l'éminent Pr. Jean-Louis Lefebvre, ancien Chef de département de cancérologie du centre Oscar Lambret, centre régional de lutte contre le cancer du Nord de la France et qui a présidé de nombreuses sociétés savantes françaises et internationales entre 1989 et 2014.

« Merck continue à innover tant dans la science que dans la technologie. Aujourd'hui, la médecine ne peut évoluer sans tenir compte de la digitalisation et de l'accès à l'information pour tous afin de garantir au patient algérien la possibilité de bénéficier des dernières innovations thérapeutiques.

A travers ce symposium, il sera possible de regrouper non seulement une centaine de spécialistes à Alger mais également de connecter près de 400 autres professionnels de la santé sur tout le territoire algérien », a précisé le Dr.

Karim Bendhaou, Président de Merck pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

Il faut savoir que Merck est une entreprise de premier plan en Sciences et Technologies dans les secteurs de santé, life science et performance materials. Pour développer des technologies qui améliorent la vie au quotidien – des thérapies biopharmaceutiques pour traiter le cancer et la sclérose en plaques, des systèmes de pointe pour la recherche scientifique et la production, jusqu'aux cristaux liquides pour les smartphones et télévisions LCD. Fondée en 1668, Merck est la plus ancienne entreprise pharmaceutique et chimique au monde. La famille fondatrice demeure propriétaire de la majorité du groupe de sociétés cotées en bourse. Merck, Darmstadt, Allemagne détient les droits mondiaux sur le nom de Merck et de la marque. Les seules exceptions sont les États-Unis et le Canada, où la société opère comme EMD Serono, MilliporeSigma et EMD Performance Materials.

La résistance aux antimicrobiens reste élevée dans l'UE

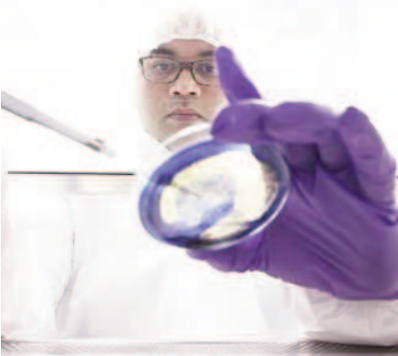
LA RÉSISTANCE aux antimicrobiens de bactéries présentes chez l'homme, l'animal et dans les aliments reste élevée dans l'UE, avertit l'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA) dans un rapport publié.

«La RAM (résistance aux antimicrobiens, ndlr) constitue une menace sérieuse pour la santé publique et pour la santé animale», explique l'agence dans un communiqué, rappelant que les bactéries résistantes entraînent environ 25.000 décès chaque année dans l'Union.

Le commissaire européen à la Santé Vytenis Andriukaitis a annoncé pour l'été un nouveau plan d'action «pour coordonner les futures mesures destinées à réduire la propagation du phénomène», selon le communiqué.

La résistance des bactéries de Salmonella à plusieurs antimicrobiens est particulièrement élevée, selon l'EFSA, même si elle demeure faible pour les médicaments utilisés pour soigner les cas humains d'infection graves.

«Une utilisation prudente des antibiotiques en médecine humaine et vétérinaire est cruciale pour relever le défi posé par la résistance aux antimicrobiens», souligne Mike Catchpole, scientifique en chef au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC).



Selon le rapport, les pays d'Europe du nord et de l'ouest ont généralement des niveaux de résistance inférieurs au reste de l'UE. Pour Marta Hugas, chef de l'unité sur les contaminants et les dangers biologiques à l'EFSA, cette observation est «très probablement» liée à l'utilisation des antimicrobiens.

«Dans les pays où des mesures ont été prises pour réduire, remplacer et repenser l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux, on observe des niveaux inférieurs de résistance», explique-t-elle.

En janvier, l'EFSA et l'EMA (Agence européenne des médicaments) jugeaient qu'il était «crucial» de limiter l'utilisation d'antimicrobiens «au minimum nécessaire pour traiter les maladies infectieuses chez les animaux». Les deux agences préconisaient «des pratiques agricoles qui empêchent l'introduction et la propagation des maladies dans les fermes» et l'étude de «systèmes agricoles alternatifs».

En septembre, une étude britannique affirmait que les bactéries résistantes pourraient «tuer jusqu'à 10 millions de personnes par an d'ici 2050, soit autant que le cancer».

Rendez-vous scientifiques

-13e congrès de l'AFAP les 24 et 25 mars

Près de 400 participants prendront part au 13ème congrès de l'Association franco-algérienne de Pneumologie (AFAP), qui se tiendra à Oran les 24 et 25 mars prochain, a-t-on appris auprès de cette association.

Ce congrès verra la participation d'imminents spécialistes algériens et français qui débattront de différents aspects liés à la spécialité de pneumologie, en particulier les cancers broncho-pulmonaires, les maladies du sommeil et l'obésité, entre autres.

«C'est un véritable challenge que de regrouper autant de compétences pendant deux jours pour développer et échanger les expériences et faire profiter au maximum les jeunes médecins algériens d'autres expériences et

connaissances à travers des échanges scientifiques denses, pour promouvoir le traitement de cette pathologie et principalement tout ce qui a trait au cancer broncho-pulmonaire», a-t-on souligné de même source.

Deux jours durant, plus d'une vingtaine de communications seront animées par des spécialistes algériens et français abondant, entre autres, la prise en charge de l'asthme sévère, le renforcement du dispositif de contrôle de la tuberculose à Oran, l'immunothérapie et les cancers broncho-pulmonaires et l'asthme chez l'enfant. En outre, trois ateliers seront encadrés par des experts français au profit de jeunes médecins résidents, le premier sur la radiologie, le second sur les urgences chirurgicales: prise en charge d'un hémithorax et le

dernier sur le sommeil : cas cliniques.

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Uro-dynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable

L'illustre khalife 'Umar Ibn El Khettab, au cours de son mandat refusa de couper la main du voleur en cas de famine ou de fléau quelconque, car il est aberrant d'exiger par exemple du chef d'entreprise de faire appliquer à ses travailleurs les règles d'hygiène et de sécurité, et sanctionner, en cas d'étourderie, les auteurs de déviations éventuelles, si l'entreprise elle-même souffre d'installations délabrées, de machines mal protégées, du manque d'issues suffisantes d'aération ou d'éclairage etc.

Par Cheikh Tahar Badaoui

Il faudrait d'abord préparer l'environnement social de manière à ce que se dissipent tous les fléaux sociaux, par le travail, l'enseignement à l'ensemble des citoyens, de quelque confession qu'ils soient, la distribution équitable des richesses, la santé, les loisirs sains, le règne des valeurs morales etc. pour pouvoir instituer ensuite des systèmes de sanctions ou de contrôle. L'on ne peut couper la main de celui qui a volé pour manger, car avant de sanctionner le voleur, il faudrait se poser la question : « pourquoi a-t-il volé ? », car il est en vérité la victime des déviations des gens au pouvoir, et non l'auteur à blâmer. Dans le cas d'espèce, notons que les conditions de cette mesure, sont très rarement réunies, et pour la moindre circonstance atténuante, ou le moindre doute, la sanction s'annule d'elle-même.

De même qu'en cas d'adultère, péché assimilé à une rébellion contre Dieu, seul l'aveu répété à quatre reprises est pris en considération dans l'hypothèse où un mari soupçonne ouvertement son épouse de commettre ce crime, ou par le témoignage de quatre hommes très sensés, observant de visu, le crime de l'adultère comme il est exigé par les premiers Versets de la Sourate dite de « la Lumière », témoignage frisant l'impossible.

Le Prophète nous enseigne la pédagogie de juger : « Ecartez les punitions dans les cas douteux. » « Ne vous vengez pas outre mesure. » Les sanctions extrêmes n'existent en fait que très rarement, une fois peut être par génération. C'est dire que la justice islamique, tient compte des circonstances atténuantes, la faiblesse humaine et la sévérité excessive que certains lui reprochent, ne se manifeste que qu'aucun doute n'est permis. Avec elle, l'esprit garde bien une grande part d'interprétation et d'application de la loi, mais le châtement garde aussi son importance, car il sert de rappel à l'ordre en cas d'oubli ou de défaillance quelconque intentionnée ou non.

La loi islamique reste caractérisée par sa fermeté, une fermeté propre à faciliter une évolution sereine et sans heurts de l'homme, la société et le monde. Mais elle recommande aussi et avec insistance la patience et le pardon, la clémence et l'amour, bien entendu non jusqu'à pardonner à un tueur à gage et l'ériger en citoyen noble ou en citoyen martyr, ni à laisser les victimes des supplices de ce dernier, pleurer, seulement pleurer, sans leur permettre d'arracher leurs droits spolés.

Cette loi exhorte chacune et chacun à surmonter leurs bas instincts de vengeance et de haine, pardonner pour mieux se rapprocher de Dieu, mieux mériter Sa clémence, Sa miséricorde et la confiance accordée. « N'aimez-vous pas vous-mêmes que Dieu vous pardonne. » (Sourate dite : « La Lumière » Verset 22). Ce Verset est significatif à plus d'un titre. Il invite l'homme à plus de pardon, de retenue et de sagesse, tout en le confrontant avec lui-même, ses erreurs et ses contradictions, sa condition de créature faible, sujette à erreurs. Et le hadith recommande : « Il est préférable pour l'Imam (le Chef de la Communauté) de commettre une erreur en pardonnant plutôt que de la commettre en châtiant ».

Comment dès lors refuserait-il sa clémence à son semblable fautif, le sanctionner outre mesure, alors qu'à tout moment de sa vie il implore pour lui-même le pardon, reconnaît sa faiblesse, sa dépendance et son engagement envers son Créateur, la précarité de son propre jugement ? Comment appliquerait-il une loi qui irait à l'encontre de la bonté, l'amour, la miséricorde, la clémence que lui témoigne son Créateur ?

Dieu Lui-même lui pardonne ses fautes et faiblesses. Se tient constamment à ses côtés pour l'aider à se dépasser, se surpasser malgré son ingratitude, l'incite à voyager à travers des galaxies qu'Il a créées pour lui, et le Musulman, toujours ignorant et brutal, invente la petite guillotine pour mieux asseoir son autorité et assouvir ses bas instincts, figer sa société dans une hibernation sans fin. Mieux l'homme s'éduque, s'instruit, se cultive, se maîtrise, réprime sa colère et son impatience, régule ses passions, crée et évolue, assimile le Message, s'imprègne de son véritable esprit, son véritable sens, accède à la transcendance, mieux et plus il acquiert les valeurs d'humilité, de paix, de sagesse, de tolérance, de clémence et de pardon, propre à l'Islam. Et l'un des objectifs de la pédagogie



islamique, à l'aide de ses autres moyens que sont la foi et la justice étroitement associées, est de l'aider à créer une société humaine harmonieuse et responsable, tolérante et juste, généreuse et ouverte où le recours à la contrainte, le châtement, la vengeance, la violence, disparaissent progressivement et à jamais, au profit d'une vie communautaire où prévalent les vertus enseignées par l'Islam.

Enfin, que tout le monde s'imprègne profondément dans les fins fonds de son âme, que la paix à laquelle aspirent tous les pays de toutes les régions du monde et dont ils ne cessent d'appeler à son avènement en tenant congrès sur congrès, ne peut se concrétiser qu'une fois qu'on arrive à débarrasser nos âmes et nos consciences de l'influence néfaste des passions et des desiderata égoïstes ainsi que de la cupidité et des visées sur les biens des gens.

Ce faisant, l'on ne peut trouver d'autre voie que celle de la « justice », dont l'Islam a vanté les mérites et à laquelle il appelle tous les hommes, pour vivre en frères, égaux, et savourer tous ensemble les délices de l'opulence, du savoir, du repos de la conscience, de la sécurité sur terre et du bien être entre les hommes.

Un tel bonheur serait certainement obstrué par les ennemis de l'humanité, si nous, égarés que nous sommes, ne retournerions point en beaux repentis, cherchant auprès de notre Seigneur agrément et bon accueil, par le sacrifice, le travail, l'éducation moderne des générations montantes, le développement de la recherche scientifique dans tous les domaines de la vie, en adéquation avec les vérités du Saint Coran qui nous prévient avec éloquence contre les mauvaises surprises d'avenir : « Les mécréants aimeraient vous voir négliger vos armes et vos bagages, afin de vous surprendre sans défense... » (Sourate dite « Les femmes » Verset 102).

Par conséquent notre défense réside dans nos valeurs religieuses, linguistiques, morales, dont le retour inconditionnel assurera à notre communauté la liberté d'agir, de décider comme bon lui semble, de ses richesses, de son devenir, sans être tenue, comme de nos jours, à rendre des comptes aux bourgeois de l'Occident qui préchent le respect des droits de l'homme par des génocides perpétrés çà et là, qui gèrent les problèmes du monde par une justice à double mesure et une démocratie à sens unique, menaçan-

te et de type nucléaire.

Il est donc du devoir de chacun et de toute notre Communauté entière de s'armer d'abnégation et de courage, pour faire face aux menaces morales et physiques que nous subissons de jour en jour, de la part de ceux que nous aidâmes jadis à devenir puissants, de sacrifier nos passions pour le bien être de l'humanité en répondant avec force et amour à l'appel de notre Seigneur, qu'Il Soit exalté : « Ô vous croyants ! Lorsque vous rencontrez une troupe (ennemie) soyez fermes, et invoquez beaucoup le Seigneur, pour que vous vous en sortiez triomphants. Et obéissez à Allah et à Son Messager ; et ne vous vous disputez guère, au risque de vous voir fléchir et perdre vos forces. Et soyez endurants, car Allah est avec ceux qui s'arment de courage. En ne soyez guère à l'image de ceux qui, épris de vanité, sortirent avec ostentation de leurs demeures pour dévier leurs semblables du chemin d'Allah. Cependant, Allah cerne ce qu'ils font ».

(Sourate dite : « Le Butin » Versets 45 à 47).

Que notre Seigneur, le Tout Puissant nous protège de Ses ennemis !

Que notre Seigneur, Gloire à Lui Seul, nous offre Sa guidance vers le bonheur d'ici-bas et dans l'Au-delà !

Louange à notre Seigneur Allah, Maître des Mondes !

C. T. B.

BIBLIOGRAPHIE :

L'Exégèse du Coran par l'Imam Ismail Ibn Kathir Traduction Professeur Harakat Abdou

Le saint Coran Traduction en langues française du sens de ses versets La Médecine prophétique par l'Imam Ibn Qayyim Al Jawziyya traduit par le Professeur S. Y. Abou Azar.

Initiation à l'Islam par le Docteur Mohammed HAMIDULLAH L'Islam dans le discours médiatique par le Professeur Sadek RABAH Islam, dogme et législation par l'Imam Mahmoud CHALTÛT Visages de l'Islam par le Professeur Haïdar BMMATE (Préface du Docteur Ahmed Taleb Ibrahim)

La Pédagogie de l'Islam par le Professeur Mehdi BELKACEM (Préface de Mr Daïl BOUBEKAR Recteur der la Mosquée de Paris)

Dictionnaire élémentaire de l'Islam par le Professeur Tahar GAID Gloire à Dieu, ou les mille vérités scientifiques du Coran par le Pr. M. KASSAB

- L e Grand Dictionnaire encyclopédique de la Langue française

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ATHLÉTISME (FAA)

Ammar Bouras ne briguera pas un second mandat

LE PRÉSIDENT de la Fédération Algérienne d'athlétisme (FAA) Ammar Bouras ne briguera pas un second mandat à la tête de cette instance, a-t-il annoncé jeudi soir. «Je pars avec la ferme conviction d'avoir accompli honorablement mon devoir de président de la FAA. J'annonce officiellement que j'ai décidé de ne pas me présenter pour briguer un nouveau mandat à la tête de la Fédération», a affirmé Bouras dans une lettre postée sur la page officielle de la FAA sur facebook. Ancien athlète et entraîneur, Bouras avait été élu président de la FAA en février 2013 pour le mandat olympique (2013-2016) aux dépens de Yacine Louail. «Je crois en l'alternance et j'ai la ferme conviction qu'au sein de la famille de l'athlétisme, il y a des femmes et des hommes de qualité capables de prendre le relais et de poursuivre la conduite des affaires de l'athlétisme algérien de la meilleure manière», a-t-il ajouté. La FAA tiendra dimanche prochain son assemblée générale ordinaire (AGO) avec à l'ordre du jour l'examen et l'adoption des bilans moral et financier et technique de l'exercice 2016. Il est également attendu des membres de l'assemblée générale d'examiner le rapport du commissaire aux comptes et la désignation des membres de la commission de candidature et de recours.

DIVISION EXCELLENCE DE HAND BALL - PLAYOFFS

Le CRBBA bat le GSP et s'empare des commandes

LE CR BORDJ Bou Arréridj est le nouveau leader du championnat national de handball, Division Excellence. Pour cette suite de la 3e journée des playoffs, jouée ce vendredi, les Crabes ont réussi l'exploit de s'imposer sur le parquet du GS Pétroliers (25-26) et profitent également de la défaite de ES Ain Touta face à la JSE Skikda (34-31). C'est un véritable tournant dans la course au titre de champion. Défait la semaine dernière par le CRB Baraki, le GS Pétroliers, tenant du titre, a complètement déchanté en enchaînant avec un second revers de suite enregistré à domicile. Dans une partie âprement disputée, les visiteurs ont réussi à faire la différence, à quatre secondes du terme de la rencontre, grâce à un jet de 7 mètres de Ben Hassen. Forts de cette importante victoire, les Crabes s'emparent ainsi des commandes du championnat avec 12 points. Pour sa part, le GSP (2e - 11 pts) concède sa 4e défaite de la saison et recule d'un rang tout comme l'ES Ain Touta, ex-coleader, battue en déplacement par la JSE Skikda (34-31). Concernant la troisième rencontre de ce vendredi, elle a vu la victoire de l'IC Ouargla contre le CRB Baraki (20 - 18). En dépit de cette défaite, le CRBB reste à la 4e position (9 pts), mais perd du terrain par rapport au trio de tête. En ouverture de cette 3e manche, jouée vendredi, le derby de l'Est mettant aux prises le CRB Mila au C. Chelghoum Laid n'a pas connu de vainqueur. Les deux formations voisines se sont quittées sur le score nul de 25 partout.

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS DE VOLLEY BALL

Le GS Pétroliers termine en tête du groupe 3

LE GS PÉTROLIERS a terminé en tête du classement du groupe 3 du championnat arabe des clubs champions de volleyball, à l'issue de la 3e et dernière journée disputée vendredi, assurant ainsi sa qualification au deuxième tour de la compétition. Les Pétroliers ont bouclé cette phase de poule avec deux victoires, respectivement, devant le club organisateur Al-Ahly du Bahreïn (3-0) et Ahly d'Arabie Saoudite (3-2), contre une défaite face à Tenourine du Liban (0-3). Le championnat arabe des clubs qui se poursuit jusqu'au 28 février à Manama, enregistre la participation de 13 clubs représentant 9 pays.

MJS

Accompagner la ligue de Tizi Ouzou pour accueillir des compétitions internationales de cross

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, s'est engagé vendredi à accompagner la ligue d'athlétisme de Tizi Ouzou pour obtenir l'organisation de compétitions internationales de cross country au niveau du parcours de Fréha. S'exprimant à l'occasion du 33ème challenge international Cherdjouï Saïd qui s'est tenu à Fréha, le ministre a indiqué que la ligue de Tizi Ouzou soutenue par la fédération algérienne d'athlétisme assure une organisation honorable de cette manifestation sportive qui a pris au fil des années une ampleur internationale.



Il a estimé que le parcours de Fréha est parmi les mieux aménagés au niveau national, d'où l'engagement du ministère à œuvrer aux côtés de la ligue d'athlétisme de Tizi Ouzou pour accueillir dans l'avenir des compétitions internationales. Une ambition soutenue par le président de la fédération d'athlétisme, Amar Bouras qui a estimé que le dévouement des responsables de la discipline au niveau local a fait du challenge Cherdjouï un rendez-vous d'une grande importance tout en propulsant la wilaya de Tizi Ouzou à l'avant-garde de l'athlétisme au niveau national. Le 33ème challenge international Cherdjouï Saïd organisé en hommage à Bachir Belkacem, vice président de la ligue de Tizi Ouzou mort en 2014 lors des

préparatifs de la compétition, a regroupé cette année 1672 athlètes de 21 wilayas d'Algérie et 14 athlètes étrangers venus de la Tunisie, le Maroc, le Kenya, l'Éthiopie, l'Afrique du sud et le Bahreïn.

L'ETHIOPIEN ENGDAYEHU HAYMANOT ALEW, ROI DU CROSS LONG

Chez les seniors hommes, spécialité cross long de 9400 mètres marqué par une grande compétitivité, la première place est revenue à l'Éthiopien Engdayehu Haymanot Alew, suivi de Kiptoo Justus Kanda du Kenya en deuxième position et le Marocain Belkouchi Tahar à la troisième place. Dans la catégorie des seniors dames, la médaille d'or a été remportée par Mutua Damaris Muthée de Bahreïn, au moment

où la médaille d'argent est revenue à la Kényane Moraa Winfridah Moseti et le bronze à l'Éthiopienne Tersit desalegn Mengestu. En juniors garçons, c'est Aboud Fouad du COS de Chlef qui a dominé le cross au moment où Hamdi Hala a remporté le challenge chez les filles dans cette même catégorie. Les athlètes des clubs de Chlef et Bordj Bou Arridj se sont distingués chez les cadets, les benjamins et les minimes en imposant une domination totale aux courses. Au classement par équipes, des clubs d'Alger, de Tizi Ouzou, de Chlef et Bordj Bou Arridj ont raflé les premières places du classement de cette édition marquée par un niveau élevé des courses dans les différentes catégories, selon les organisateurs.

AG CONSTITUTIVE DE LA FÉDÉRATION DE JIU-JITSU

Kamel Keziz élu président

KAMEL KEZIZ a été élu président de la première Fédération algérienne de jiu-jitsu, lors de l'Assemblée générale constitutive tenue jeudi à la maison de jeunes de Beaulieu (Alger). Les membres de l'assemblée constitutive ont procédé au vote du président et son bureau, composé de 11 personnes et 2 suppléants, avant de passer à l'approbation des statuts juridiques, du règlement intérieur de l'instance fédérale et celui des Ligues ainsi que les règles de la discipline. «Le premier objectif consiste à rassembler les adeptes de la discipline et s'imprégner davantage sur l'expérience des anciens athlètes et bâtir des relations

solides avec l'instance internationale.», a déclaré à l'APS Kamel Keziz, à l'issue de son élection. Pour le premier président de la Fédération de jiu-jitsu, «l'Algérie possède des champions d'Afrique ayant déjà obtenu des places honorables lors des championnats du monde en France sous l'égide de l'Association nationale de jiu-jitsu. Nous allons travailler pour la promotion et le développement de cet art martial.», a-t-il précisé. La création de cette fédération intervient après avoir reçu l'aval du ministère de la Jeunesse et des Sports et la promulgation du décret interministériel de 2016 régissant les modalités de création des fédérations sportives. A cet effet, cinq assemblées constitutives ont d'ores déjà procédé à la création de leur fédération, à savoir le Viet vo dao (2015), le kung-fu wushu (2015), l'aïkido (2017) et le vovietnam (2017). Jusque-là, le jiu-jitsu algérien était placé tantôt sous l'égide de la Fédération algérienne de judo et tantôt sous celle du taekwondo, ce qui lui a permis de participer à certains grands événements internationaux depuis 2008, notamment les Championnats d'Afrique de 2010 en Tunisie. La

première instance dirigeante de cet art martial issu du judo, du karaté, du taekwondo et du MGA GRV, a été constituée le 15 février 2012, sous la présidence d'Abdelaziz Medjahed. La discipline compte actuellement quelque 6.000 licenciés, répartis sur 48 clubs à travers 26 wilayas. Parmi ces athlètes, trois ont déjà le 3e dan, huit autres le 2e dan et 53 le premier dan.

COMPOSANTE DU BUREAU FÉDÉRAL :

- Kamel Keziz : président
- Saïd Fassi : 1er vice-président
- Lamia Zemari : 2e vice-président
- Abdenour Bouaya: secrétaire général
- Abdelkader Saoudi : secrétaire général-adjoint
- Sofiane Choukri : trésorier
- Karim Ghenim : trésorier-adjoint
- Belkacem Amara: membre
- Abdelkader Ouali: membre
- Merzak Akouche: membre
- Mohamed Houssem : membre
- Ahmed Tahar Afghoul : membre
- Benaïchouha Medjoud : suppléant
- Lahcen Chemami: suppléant.

21^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Le second souffle en taille patron

Tel est pris celui qui croyait prendre et le Doyen apprendra plus que jamais à ses dépens qu'un match n'est jamais gagné d'avance surtout devant un adversaire de la taille de l'Entente de Sétif sur une course ascendante.

Cruelle désillusion en tous les cas pour tous les Mouloudéens qui se voyaient reprendre les commandes du classement en accueillant l'Aigle des Hauts-Plateaux de l'Est pour le compte de cette 21^e journée. Un round qui s'est avéré donc fatal pour les poulains de Mouassa appelé désormais à se surpasser pour reprendre le fauteuil de leader à l'issue des deux matchs retard qu'il leurs restent à jouer face à la JS Kabylie et le MC Oran. Deux tests loin d'être pour eux une simple affaire mais bine plus. Ce Vendredi d'aucun parmi les milliers de spectateurs qui ont envahis les gradins du stade 05 Juillet et les millions de téléspectateurs ne s'attendaient à voir cette très belle affiche du jour engendrer un tel résultat au profit des Ententistes. Et pourtant tout avait bien commencé pour les Algérois qui avaient ouvert le score sur une splendide réalisation de leurs nouvelles coqueluche et pièces maitresse Mansouri avant la demi-heure de jeu. Mais c'était sans compter sur les ambitions des Ententistes qui ont su renverser la vapeur en seconde mi-temps d'abord par Nadji sur pénalty pour une faute de Bouhenna sur Djabou (47') puis par Tembeng à la (78') alors qu'ils étaient réduits en infériorité numérique parés l'expulsion de Haddouche (73'). C'est dire du métier des Sétifiens décider à porter seul, le costume de leader jusqu'au bout. Le Mouloudia force est de le dire a encore une fois montré ses limites face à une grosse peinture du championnat natio-



nal et le plus dur est à venir pour Mouassa déjà pointé du doigt dans cet échec pour son mauvais coaching. Les Sétifiens en taille patron devra quand même gardé un oeil vigilant sur son rétroviseur où sa dernière victime le week end passé, l'USMB Abbès est là dans sa roue sans complexe avec deux points de retard seulement. El Kheddra en effet sous la coupe de Cherif El Ouazzani a repris sa marche en avant à l'occasion de la réception du CS Constantine (1-0). Les Vert et Rouge de la Mekerra se sont refait une santé à la faveur d'un seul petit but qui a suffi à leur bonheur pour passer le cap des Sanafirs loin d'avoir mérité cette défaite. Les Vert et noir de Cirta regretteront le penalty raté par Zerara à la 34' raté devant le gardien Ghoul revanchard. Le CSC pliera l'échine à la 80' sur un but contre son camp du défenseur Boucheriha. Côté CSC, cette défaite fait beaucoup de mal à la formation de l'antique

Cirta et la cloue à la 11^e place (21 pts). A Batna, le Chabab Aurès n'y arrive plus et cela fait jaser les Aurésiens local continue de perdre des points à domicile. Après avoir été battu par le MCA lors de sa dernière sortie au stade Sefouhi, le CAB a été tenu en échec, cette fois ci, par une autre formation algéroise, à savoir, le NA Hussein Dey (0-0). Conséquence de ce nouveau faux pas enregistré à la maison, le CAB (12e - 21 pts) reste scotcher dans la zone de turbulences, à une petite unité du premier reléguable. De son côté, le NAHD glane un bon point et gagne une place (6e - 29 pts).

S. S.

RÉSULTATS DES RENCONTRES :

MC Alger 1 - 2 ES Sétif
USM Bel-Abbes 1 - 0 CS Constantine
CA Batna 0 - 0 NA Hussein-Dey
RC Relizane 1 - 0 MO Bejaïa
USM Harrach 0 - 0 MC Oran

22^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Paradou AC dicte sa loi, El Eulma retrouve des couleurs

LE PARADOU AC a franchi un grand pas vers l'accession après son importante victoire chez l'actuel 3^e de la Ligue 2 Mobilis, l'US Biskra, qu'il a battu (1-0) lors de la 22^e journée, disputée vendredi et marquée par les faux pas des autres prétendants à la montée en Ligue 1, la JSM Béjaïa et l'USM Blida, qui se sont neutralisés respectivement chez l'AS Khroub et le GC Mascara, sur le même score d'un but partout. Le club de Kheireddine Zetchi, qui restait sur une défaite à domicile contre le GC Mascara (0-1), s'est bien ressaisi et a réussi à s'imposer chez un concurrent direct pour l'accession, l'US Biskra, grâce à un but précoce, signé Meziani dès la 12^e minute de jeu. Un précieux succès qui permet au PAC de creuser l'écart à onze points sur son premier poursuivant au classement, la JSM Béjaïa, qui elle est allée se neutraliser (1-1) chez l'AS Khroub. Le club de Yemma Gouraya a commencé par être mené au score, puisque c'est Boulainine qui avait ouvert le score à la 16^e, et ce n'est qu'à la 57^e que le remplaçant Drifel a réussi à niveler la marque pour les visiteurs. Un précieux nul en déplacement, qui permet à la JSMB de conserver sa 2^e place au classement général, avec 36 points, au moment où l'ASK reste scotchée à sa place de premier club reléguable, avec seulement 23 unités

au compteur. L'autre prétendant à l'accession, l'USM Blida, a également ramené un nul de son déplacement chez le GC Mascara (0-0) et grâce auquel il reste sur la troisième marche du podium, à égalité de points avec l'US Biskra, avec 34 unités chacun. En revanche, le GCM marque le pas après une belle série de cinq victoires consécutives, dont la dernière chez le leader Paciste, ce qui le maintient à la 9^e place, avec 28 points. Autre victoire importante, celle du MC El Eulma (avant-dernier) qui est allé s'imposer chez le WA Boufarik (1-0) grâce à un but contre son camp de Tiza. Un succès qui permet aux Eulmis de revenir à trois longueurs du premier club non reléguable, le CRB Aïn Fekroun, tout en ayant un match en retard, qu'il disputera prochainement contre le Paradou AC, ce qui lui permet de conserver un espoir de se maintenir. Le WAB, en revanche, recule dangereusement au classement général, et se retrouve ex-aequo avec le premier club non reléguable, le CRB Aïn Fekroun, ayant ramené de son côté un bon résultat nul de chez l'ASM Oran (1-1). Amer-Yahia avait ouvert le score pour les gars de M'dina J'dida (13') et c'est Keffi qui a nivelé la marque pour le CRB Aïn Fekroun juste avant la fin de la première période (40'). Les deux autres matchs disputés ce vendredi se sont égale-

ment soldés par des résultats nuls. L'Amel Boussaâda s'est neutralisé (1-1) avec la JSM Skikda, et le RC Arbaâ (0-0) avec le MC Saïda.

RÉSULTATS DES RENCONTRES :

US Biskra 0 - 1 Paradou AC
WA Boufarik 0 - 1 MC El Eulma
ASM Oran 1 - 1 CRB Aïn Fekroun
Amel Boussaâda 1 - 1 JSM Skikda
AS Khroub 1 - 1 JSM Béjaïa
GC Mascara 0 - 0 USM Blida
RC Arbaâ 0 - 0 MC Saïda
ASO Chef- CA Bordj Bou Arreridj (joué hier)

Classement :

1 Paradou AC	47
2 JSM Béjaïa	36
3 USM Blida	34
4 US Biskra	34
5 JSM Skikda	32
6 CA Bordj Bou Arreridj	29
7 A Bou Saada	29
8 MC Saïda	29
9 GC Mascara	28
10 ASM Oran	26
11 ASO Chef	25
12 WA Boufarik	25
13 AS Khroub	23
14 CRB Aïn Fekroun	23
15 MC El Eulma	22
16 RC Arbaa	15

AL SADD : BAGHDAD BOUNEDJAH SIGNE SON 22E BUT

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN

Baghdad Bounedjah a inscrit son 22^e but dans le championnat qatari, ce vendredi, lors de la victoire d'Al Sadd sur la pelouse d'Al Khor (4-0), pour le compte de la 22^e journée. L'ancien Harrachi a inscrit le troisième but de son équipe à la 80^e minute de jeu sur un service d'Alhaydos. Ce dernier avait ouvert le score pour les Noir et Blanc en première période (1-0, 20'). Les autres buts ont été inscrits par Miguel Correia (2-0, 65') et Sanhaji (4-0, 93'). Cette 22^e réalisation de la saison permet à Bounedjah de rejoindre à la première place du classement des buteurs l'attaquant marocain Youcef El Arabi qui a signé un des deux buts de Lekhwiya qui s'est imposé à Al Siliya (1-2), jeudi. Au classement la formation d'Al Sadd prend la tête de la Qatar Stars League avec 53 points, ex aequo avec Lekhwiya mais avec une meilleure différence de buts.

NABIL BENTALED DÉFINITIVEMENT À SCHALKE 04



TOTTENHAM A annoncé vendredi avoir trouvé un accord avec Schalke 04 pour le transfert définitif du milieu international algérien Nabil Bentaleb (22 ans), prêt au club de Gelsenkirchen en août dernier. Le contrat du joueur incluait une option d'achat automatique - estimée à environ 20 millions d'euros à partir du vingtième match joué en Bundesliga. Un palier atteint la semaine dernière, à l'occasion du match entre les siens et Cologne (1-1). Ne restait plus qu'à officialiser pour de bon le transfert, chose faite ce vendredi après-midi. « Nous avons conclu un accord avec Schalke pour le transfert définitif de Nabil Bentaleb. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite », explique Tottenham. Selon certaines sources l'option d'achat s'élevait à 21 M€.

LA FAHB N'A PAS LES MOYENS D'ENGAGER UN ENTRAÎNEUR ÉTRANGER

LE PRÉSIDENT de la Fédération

algérienne de handball (FAHB), Saïd Bouamra, a écarté «pour le moment» l'idée de confier l'équipe nationale première à un technicien étranger «faute de moyens financiers». «J'aurais aimé engagé un entraîneur étranger de renom pour diriger la sélection, mais au vu de la situation actuelle nous n'avons pas les moyens de le faire. Une chose est sûre, la FAHB va bientôt désigner un nouveau coach pour l'équipe nationale qui aura pour mission de préparer les Verts en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon», a indiqué à l'APS le premier responsable de la fédération. Le Sept national est sans entraîneur depuis le départ de Salah Boucheikriou en août 2016. Boucheikriou était revenu à la tête de la sélection à quelques semaines de la CAN-2016 disputée au Caire (Égypte), qui a vu l'Algérie terminer au pied du podium, échouant à se qualifier au Mondial 2017 joué en janvier dernier en France. «Notre priorité actuelle reste l'équipe des moins de 21 ans (U-21) qui s'apprête à disputer en juillet prochain le mondial ici en Algérie», a-t-il conclu.

Il meurt après 22 heures de streaming en direct



BRIAN VIGNEAULT, alias Poshybrid sur la plateforme de streaming de jeux vidéo Twitch, n'a jamais réussi à terminer son marathon de 24 heures. Selon Fox News, les circonstances exactes de sa mort restent mystérieuses. C'était devenu une tradition pour lui. Chaque année, Brian Vigneault, alias Poshybrid sur la plateforme de streaming de

jeux vidéo Twitch, se lançait dans un marathon de 24 heures afin de récolter des fonds pour l'association caritative "Make a Wish". Une mort "mystérieuse" Brian Vigneault, habitant à Virginia Beach et spécialisé dans le jeu "World of Tanks" n'a pas réussi à terminer son marathon. Il s'est éteint le 19 février dernier. Il comptait près de

8000 abonnés à sa chaîne Twitch. Brian Vigneault, 34 ans et père de trois enfants, s'était accordé une petite pause cigarette après 22 heures de streaming en direct. Il était 3h30 du matin (heure locale). Il n'est plus jamais réapparu devant son écran. Une enquête est ouverte. En contactant le streamer via l'application Discord, un internaute est tombé sur l'information de la police de Virginie qui confirmait le décès de Brian Vigneault. Une enquête est ouverte. Selon Fox News, les circonstances exactes de sa mort restent mystérieuses. Il se pourrait que le décès de Brian Vigneault soit lié à un manque de sommeil.

IL FAIT UNE DÉCOUVERTE INFECTÉ DANS SON COCA

ERICK DIXON, un jeune Mexicain, a fait une découverte absolument répugnante dans sa bouteille de Coca-Cola. Lors d'un direct vidéo sur Facebook, il a déversé le contenu de sa bouteille pour montrer ce qui se trouvait à l'intérieur. A son plus grand dégoût, c'est la présence d'une... souris morte qu'il a détectée.

"J'ai remarqué quelque chose d'étrange à la surface de la bouteille. C'est pourquoi j'ai voulu tout enregistrer quand je vidais le liquide", explique-t-il.

Alors qu'il nous montre d'abord des poils collés sous la capsule de sa bouteille, il finit par déverser l'entièreté de la bouteille jusqu'à l'apparition du petit rongeur. Apparemment, le jeune homme venait d'acheter la bouteille dans un supermarché du quartier. "Si



vous buvez du coca, contrôlez quand même le contenu", prévient-il. Les images diffusées sur le net ont déjà été vues plus de 6 millions de fois, même si certains émettent des doutes par rapport à leur authenticité. Ils se demandent comment l'animal a pu pénétrer par une ouverture aussi étroite. Coca-Cola n'a pas encore réagi à l'incident.

Le saviez-vous

UN AUTEUR A ÉCRIT UN ROMAN ENTIER SANS UTILISER LA LETTRE « E » !



Gadsby, est un roman écrit en 1939 par Ernest Vincent Wright. Bien qu'il soit peu remarqué à son époque, aujourd'hui, le roman est un favori des fans de l'écriture des lipogrammes (Ecrits dans lesquels on s'abstient d'utiliser certaines lettres), le livre est aussi une rareté recherchée par certains collectionneurs de livres. Le livre est composé de plus de 50 000 mots sans comporter une seule fois la lettre « e ».

DE MINI BOUTIQUES POUR LES SOURIS S'INSTALLENT EN SUÈDE

DU MOINS est-ce l'idée que veut véhiculer le groupe d'artistes Anonymouse MMX, qui s'amuse à créer de toutes petites boutiques pour les souris dans les rues de Malmö (Suède). Si vous vous baladez dans les rues de Malmö, en Suède, ne gardez pas votre nez en l'air; dans cette ville, c'est à même le trottoir que se trouve l'art.

Le groupe d'artistes Anonymouse MMX s'amuse en effet à créer de minuscules boutiques et autres devantures aux pieds des murs, et ce, afin de donner l'illusion que les souris pourraient elles aussi vivre notre vie: "C'est tellement charmant d'imaginer un monde parallèle au nôtre où les souris pourraient vivre, mais juste un peu hors de notre vue", a ainsi expliqué un représentant du groupe à The Huffington Post. Et pour ce faire, les Anonymouse MMX ne lésinent pas sur les détails: on retrouve des noix, des pistaches, des petites



affiches, bref, tout ce qui rendrait réel un monde pour souris. "[Les boutiques] sont construites à partir de choses que nous avons trouvées autour de nous [...] telles que des bouchons, des couvercles de boîtes de conserve, des allumettes, des boutons, un abat-jour, des timbres italiens, etc.", continue-t-il d'expliquer. "L'idée est d'utiliser des choses que les souris auraient elles-mêmes pu

collecter et réutiliser". Un charmant projet qui plaît visiblement aux passants, car depuis son lancement, des individus n'ont pas hésité à contribuer à leur manière au monde des souris: "Quelqu'un a cuisiné des gâteaux miniatures et des posters ont été ajoutés à la mise en scène", a-t-il ajouté, non mécontent de voir que ces boutiques prennent "une place à part entière dans la ville", comme il le souhaite.

À VENDRE: ÎLE PRIVÉE AUX CARAÏBES, SOLEIL TOUTE L'ANNÉE



VOUS AVEZ besoin de soleil et vous avez quelques économies? Une Britannique a mis en vente son île privée des Caraïbes sur eBay. Prix de départ: 400.000 livres sterling soit 470.000 euros. Millow Reed avait acquis les quatre hectares de Virginia Caye sur la côte de Belize pour 175.000 euros en 2012. Il fait 26 degrés en moyenne tout au long de l'année et Leonardo DiCaprio est propriétaire de l'île voisine. Depuis Belize, il faut trente minutes pour rejoindre l'île en bateau. L'achat comprend une maison en bois avec une chambre, une cabine en bois sur la place et une jetée pour amarrer son bateau. L'île est réputée pour la plongée avec tuba. Il n'est pas rare d'y croiser des dauphins.

CE COMING OUT N'EST PAS DU TOUT CELUI QUE VOUS CROYEZ

"MAMAN, PAPA, j'ai quelque chose à vous dire..."

C'est un repas d'anniversaire comme tous les autres. Une famille réunie autour d'une table dans le jardin un jour d'été. Quand soudain, un jeune homme prend la parole et s'adresse à ses parents. Il a quelque chose d'important à leur dire. "Maman, papa... J'aime le ketchup."

On s'aperçoit alors que tout le reste de la



famille est fan de sauce barbecue. Sous le choc de ce coming out, le père du jeune homme se met à l'écart avant de revenir au jardin pour serrer son fils dans ses bras. "Une simple différence ne devrait pas être un gros problème", lit-on à la fin du spot, relayé par le Huffington Post. Une métaphore plutôt bien trouvée.

LA LED DES DISQUES DURS, UN ESPION EN PUISSANCE ?

Le voyant de votre disque dur s'allume-t-il un peu trop souvent ? Peut-être est-il alors en train de transmettre des données. Des chercheurs en cybersécurité ont mis au point une technique d'espionnage inspirée du Morse et exploitant la LED du disque.



Pourra-t-on bientôt dire d'un PC qu'il a la LED bien pendue ? La diode indiquant l'activité de son disque dur peut en tout cas être exploitée pour exfiltrer des données d'un ordinateur. Cette technique, des chercheurs d'un laboratoire de cybersécurité viennent d'en faire la démonstration.

La méthode présentée pourrait s'apparenter à la lecture sur les lèvres, mais transposée dans le monde numérique et à des fins d'espionnage. Dans les faits, c'est un peu plus compliqué. Le scénario permet en tout cas en théorie de cibler une machine non connectée à Internet.

La protection ultime : le morceau de scotch noir

Celle-ci devra cependant être préalablement infectée grâce à un programme malveillant, ce qui suppose un accès physique. Est nécessaire également une visi-

bilité physique sur la machine, par exemple par le biais d'un drone volant à hauteur d'une fenêtre comme dans la démonstration.

A Wired, le chercheur Mordechai Guri du laboratoire Ben-Gurion explique ainsi que la LED des disques durs peut être contrôlée et émettre jusqu'à 6.000 clignotements par secondes. A la façon du Morse, il estime possible de transmettre des données stockées localement.

Ces approches comportent des limites en termes de volume de données. Au maximum, 1MB peut être transmis en 30 minutes. Suffisamment cependant pour par exemple dérober un mot de passe ou une clé de chiffrement.

Autre particularité : le malware exploité pour contrôler le voyant du disque dur n'a pas besoin de disposer de droits administrateur. Pour leur démonstration, les cher-

cheurs ont utilisé un ordinateur sous Linux. Mais ils précisent que cette méthode s'appliquerait de manière similaire à un terminal Windows.

Ce type d'attaque comporte des limites évidentes cependant. Les chercheurs citent d'ailleurs plusieurs contre-mesures permettant de bloquer cette exfiltration de données par LED, comme par exemple de conserver les machines sensibles dans des pièces sécurisées, et sans fenêtre.

Un logiciel de protection pourrait aussi accéder aléatoirement au disque dur, perturbant le signal. Mais la mesure la plus simple est probablement encore de coller un morceau de scotch sur le voyant du disque dur. Une technique qui a fait ses preuves pour les webcam.

Des iPhones 6 et 6s s'éteignent brusquement : problème presque résolu

GRÂCE à la mise à jour 10.2.1 d'iOS, Apple annonce avoir pratiquement résolu un problème d'alimentation affectant certains iPhone. Les smartphone affectés s'éteignent brutalement.

Depuis des mois, des clients d'Apple se plaignent sur les forums du constructeur d'un bug particulièrement handicapant affectant leurs iPhone 6, 6s et 6s Plus. Leurs terminaux s'éteignent, même si la batterie se situe à 30%. La seule solution pour redémarrer : brancher le smartphone.

Ce dysfonctionnement serait désormais pratiquement résolu. C'est en tout cas ce qu'annonce Apple qui a diffusé la version 10.2.1 d'iOS. Ces arrêts indésirables auraient diminué de 80% sur iPhone 6s et de 70% sur iPhone 6, évalue la firme.

D'autres améliorations possibles à venir

"Avec iOS 10.2.1, Apple a apporté des améliorations pour réduire les incidents d'arrêt imprévus qu'un petit nombre d'utilisateurs rencontraient avec leur iPhone" déclare le constructeur auprès de TechCrunch.

En outre, l'éditeur a modifié iOS afin que lors de l'arrêt imprévu d'un iPhone, l'utilisateur ne soit plus contraint de le brancher pour redémarrer.

"Il est important de noter que ces arrêts inattendus ne sont pas un problème de sécurité, mais nous comprenons qu'il puisse constituer un désagrément et nous avons voulu résoudre le problème aussi rapidement que possible" réagit encore Apple.

La firme assure par ailleurs que ce bug est sans lien avec le pro-



blème de batterie qui l'a obligé en novembre dernier à lancer un programme de remplacement. Pour suivre ce bug, Apple a intégré des fonctions de diagnostic supplémentaires dans iOS. Il estime ainsi pouvoir d'ici quelques semaines réunir assez d'information pour éventuellement améliorer les algorithmes utilisés pour gérer les performances de la batterie et l'arrêt du terminal. Si de telles améliorations sont possibles, elles seront implémentées au travers de futures mises à jour d'iOS, précise Apple.

GOOGLE ATTAQUE UBER EN JUSTICE POUR VOL DE TECHNOLOGIE AUTOUR DE LA VOITURE AUTONOME



VIA SA SOCIÉTÉ fille Waymo, Alphabet, maison-mère de Google, attaque Uber et sa filiale Otto pour vol de technologie concernant les Google Cars. Une affaire qui pourrait faire du mal à Uber.

Sale temps pour Uber. La compagnie est en ce moment en train de faire face à un double scandale mêlant harcèlement sexiste et propos politique déplacés et nous apprenons aujourd'hui que Alphabet, la maison mère de Google, vient d'attaquer Uber en justice via sa filiale Waymo.

Cette dernière a été créée pour encadrer le développement des Google Cars, voitures autonomes conçues par Google dans son laboratoire X.

Pour quelles raisons ? Elles sont assez simples à comprendre : Anthony Levandowski, l'ingénieur qui a conçu la première voiture autonome de Google a fondé plus tard la société Otto qui propose des camions autonomes.

Cette entreprise a été rachetée par Uber pour 680 millions de dollars pour devenir un nouvel élément du laboratoire de conduite autonome du californien. Problème :

Google affirme que Levandowski est parti avec 9,7 Go de données qui contiennent 14 000 fichiers strictement confidentiels. Il y aurait dans ces fichiers des plans, des idées de design et des documents de test — jusqu'aux schémas de conception du LiDAR employé par Google.

Waymo affirme également que d'autres employés qui ont rejoint Levandowski dans l'aventure Otto/Uber sont partis avec des listes de fournisseurs et d'autres informations techniques confidentielles avant de quitter le navire. Par la voie de Waymo, Google demande donc à la justice de faire en sorte que tous les documents soient rendus et détruits du côté d'Uber et que la société concurrente cesse d'utiliser leurs brevets et leurs technologies sans droit.

Si la plainte aboutit, c'est un coup dur pour Uber et Otto sur la voie de la conduite autonome, dans la mesure où les premiers véhicules que les sociétés ont dévoilé semblent reposer entièrement sur des technologies LiDAR. Notez que Otto est déjà en froid avec les autorités américaines pour avoir fait rouler ses camions sans permis.

Pour rappel, Alphabet, via Google Ventures, possède 6,8 % de Uber

L'ODORAT DU NOUVEAU-NÉ ?

L'odorat du nouveau-né est très développé. Car tel un petit animal, il compense sa vue limitée avec son nez ! Les odeurs - familiales ou étrangères - l'aident à identifier les personnes et les objets, et même à se repérer dans l'espace. C'est comme cela qu'il sentira votre présence dans sa chambre, malgré l'absence de lumière et vos pas feutrés...



Un odorat précoce !

Aussi étonnant que cela puisse paraître, l'odorat du nourrisson fonctionnait déjà... avant sa naissance. À 12 semaines de grossesse, le fœtus identifie une odeur par le biais du liquide amniotique. Car ce dernier s'imprègne du parfum des aliments de la mère ! Des particules odorantes pourraient aussi être véhiculées par la circulation sanguine fœtale, ce mode de transfert augmentant avec la perméabilité du placenta.

Varié l'alimentation pendant la grossesse

Cette capacité précoce à sentir des odeurs différentes in utero, peut déterminer des préférences chez Bébé. Si vous êtes enceinte, variez donc les plaisirs aromatiques de votre alimentation ! Vous offrirez ainsi à votre enfant une palette de senteurs pour sa mémoire olfactive. Cependant, un mystère demeure : nous ne savons pas combien de temps durent les effets de ces acquisitions fœtales. En revanche, plus l'enfant va grandir plus sa sensibilité olfactive va décroître. Normal, car notre mode de vie moderne ne nécessite pas un développement important de ce sens.

Des odeurs qui le rassurent

Grâce à ce nez digne d'un parfumeur, le nouveau-né reconnaît l'odeur de ses parents. Avec une préférence pour celle de sa mère, qui le rassure. Ainsi, lorsque rien ne peut calmer ses pleurs, mettez son nez dans votre cou. Il s'apaisera. Enfin, un enfant n'a pas de notion de bonne ou de mauvaise odeur. C'est nous, les parents, qui lui apprenons ce qui sent bon ou pas. Alors, n'oublions pas que l'odorat est un formidable sens d'éveil pour nos petits !

Hubble confirme l'existence d'un océan d'eau salée

L'existence d'un océan dans les profondeurs d'Europe, une lune de Jupiter, ne fait plus de doutes. On suspectait également qu'il y en ait un dans Ganymède, un autre satellite galiléen, notamment depuis la mission Galileo. Le comportement de ses aurores polaires étudiées avec Hubble semble bel et bien confirmer la présence d'un océan qui contiendrait plus d'eau que tous ceux de la Terre.

On fête cette année les 25 ans de la mise en orbite du télescope spatial Hubble. On lui doit de nombreuses découvertes en astrophysique et en cosmologie, mais il nous permet aussi d'étudier les mystères du Système solaire. Il a par exemple, révélé l'existence de panaches d'eau montant de la surface d'Europe, l'une des lunes de Jupiter. Une équipe de géophysiciens de l'Université de Cologne a joué les planétologues avec Hubble. Elle vient d'annoncer dans une publication que des observations conduites à l'aide du télescope spatial confirmaient une conjecture remontant aux années 1970, laquelle a pris plus de poids suite aux mesures de la mission Galileo, au cours des années 1990 et jusqu'au début des années 2000.



La magnétosphère de Ganymède, de Galileo à Hubble

Le magnétomètre équipant la sonde Galileo avait en effet permis de découvrir l'existence d'une magnétosphère propre à Ganymède, une autre des lunes de Jupiter. C'était la première fois que l'on observait un satellite générant son propre champ magnétique à l'aide d'un effet dynamo actif. Ce n'est pas complètement surprenant étant donné qu'avec une taille supérieure à Plu-

ton, et même Mercure, Ganymède est le plus gros satellite naturel du Système solaire et devait forcément s'être différencié, à l'instar de la Terre. Elle devait donc posséder un noyau contenant du fer et du nickel susceptible de produire un analogue de la géodynamo terrestre. Les caractéristiques de ce champ magnétique ouvrant une fenêtre sur l'intérieur de cette lune, les planétologues avaient pu inférer des données de Galileo qu'un océan d'eau liquide

salée devait exister à l'intérieur de la planète. Mais l'hypothèse restait controversée. L'équipe de chercheurs de l'Université de Cologne a eu une brillante idée pour tenter de trancher le débat : utiliser les observations d'Hubble concernant la position des ovales auroraux de Ganymède. Le phénomène des aurores polaires n'est pas limité qu'à la Terre. On en observe de spectaculaires sur Saturne et Jupiter, mais aussi aux pôles de Ganymède.

Elles résultent aussi bien de l'existence de la magnétosphère de la lune que de celle de Jupiter dans laquelle elle est plongée. Du fait des mouvements de Ganymède dans la magnétosphère de la géante gazeuse, les ovales auroraux encerclant le satellite devraient osciller avec une amplitude de 6°, comme le montre le schéma ci-dessous. Mais s'il existe un océan salé important dans les profondeurs de Ganymède, tout change.

Frelon asiatique : découvertes sur ses attirances pour les abeilles

APPARU en 2004 en France, le frelon à pattes jaunes ou frelon asiatique, représente une menace pour l'apiculture, mais aussi pour la biodiversité, notamment celle des insectes pollinisateurs. Considéré comme envahissant, il représente un sérieux prédateur pour l'abeille domestique. Les populations d'abeilles, en déclin partout dans le monde, sont fragilisées par les attaques. Plusieurs chercheurs du CNRS et de l'Inra ont étudié les bases olfactives du comportement du frelon asiatique afin de comprendre les modes d'orientation de ce prédateur, mais aussi de développer des stratégies de lutte ou de piégeage efficaces.

Originaire du nord de l'Inde, de Chine et d'Indonésie, le frelon asiatique, *Vespa velutina* est apparu en France en 2004, et il s'est largement répandu depuis. Il se nourrit essentiellement d'hyménoptères et en particulier d'abeilles domestiques, *Apis mellifera*, ses principales proies, car elles sont une source importante de protéines pour l'alimentation de ses larves. Partout dans le monde, malheureusement, les populations d'abeilles sont en déclin. Ce nouveau prédateur contribue à l'affaiblissement des colonies, même s'il n'est pas le seul facteur en cause. Celles-ci étant parmi les principaux pollinisateurs



de fleurs sauvages et de cultures agricoles, leur disparition est une préoccupation majeure. Dans ce contexte, le frelon a été classé espèce nuisible pour *A. mellifera* en France, sur arrêté ministériel du 28 décembre 2012, ce qui donne un cadre légal à sa destruction.

Attiré par l'odeur du miel et du pollen

Pour détecter ses proies à distance, le frelon fait usage de signaux olfactifs. Bien que leur nature demeure encore

inconnue, ils s'avèrent efficaces pour la détection de sources alimentaires. Les équipes de recherche des unités Évolution génomes comportement écologie de Gif-sur-Yvette (CNRS, Université Paris-Sud, IRD) et Santé et agroécologie du Vignoble de l'Inra de Bordeaux ont étudié le pouvoir attractif de différents composés caractéristiques des ruches.

Un test à choix multiples, dans lequel des ouvrières de frelons sauvages *V. velutina* choisissent un ou plusieurs appâts odorants a été mis en place par les chercheurs. Il en résulte que le frelon est fortement attiré par l'odeur des produits de la ruche, tels que le pollen et le miel. Lors du test de composés spécifiques, le géraniol, constituant de la phéromone d'agrégation des abeilles et le p-xylène, molécule que l'on retrouve entre autres dans le poisson ou les fruits de mer, se sont également révélés très attractifs. Les phéromones produites par les larves d'abeille ou par la reine ont également attiré le frelon, mais dans une moindre mesure. Ces travaux publiés dans la revue Plos One permettent de mieux comprendre les déterminants de l'orientation de ce prédateur et ouvrent la possibilité d'une lutte par piégeage plus efficace.

Le champ magnétique du Soleil devrait bientôt s'inverser

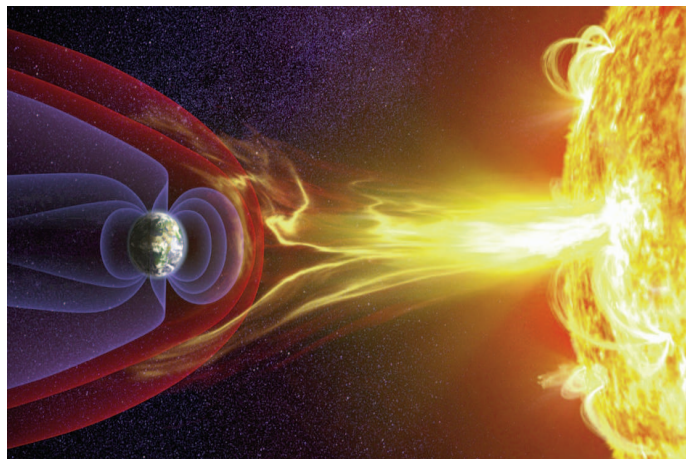
Le champ magnétique du Soleil ne s'est pas encore inversé, mais cela ne devrait plus tarder. On sait que ces inversions, sans danger, se produisent tous les 11 ans à l'occasion du maximum d'un cycle des taches solaires. On observe d'ailleurs en ce moment sur notre étoile une tache de la taille de la Terre.

C'est l'astrophysicien George Hale (1868-1938), pionnier de la physique solaire, qui a mis en évidence la nature magnétique des taches solaires en 1908, ainsi que le cycle magnétique des inversions de la polarité de la magnétosphère du Soleil en 1919. Il a fait ces découvertes en mesurant le champ magnétique à la surface de notre étoile au moyen de l'effet Zeeman.

Révélatrice en 1896 par le physicien néerlandais dont il porte le nom, cet effet consiste en la décomposition des raies d'un spectre lorsqu'on place une source de lumière (ou d'ondes radio) dans un champ magnétique. Une raie spectrale simple se transforme alors en un groupe de trois raies équidistantes.

Il suffit de mesurer l'élargissement des raies spectrales pour estimer l'intensité du champ, et d'analyser leur polarisation pour obtenir des informations sur l'orientation du champ magnétique.

Le cycle de 11 années des taches solaires était déjà connu à l'époque où Hale a relié leur nature au champ magnétique du Soleil. On sait maintenant qu'à chaque maximum de ce cycle, ou presque, le champ magnétique du Soleil s'inverse, ce qui constitue donc un cycle de 22 ans environ pour l'activité magnétique de notre étoile.



Cycle d'inversion magnétique du Soleil de 22 ans

Les chercheurs ont de bonnes raisons de penser que l'origine du champ magnétique solaire est la même que celle du champ magnétique de la Terre, c'est-à-dire une dynamo autoexcitatrice comme celle que l'on reproduit en laboratoire avec l'expérience VKS. Par contre, on ne sait pas encore très bien ce qui est à l'origine de sa période. Sur Terre, les inversions se produisent de façon assez chaotique, car on a observé des périodes

de quelques centaines de milliers d'années à plusieurs dizaines de millions d'années. Des effets de marée en rapport avec la périodicité des orbites de Jupiter et Saturne ont été invoqués parmi d'autres hypothèses au sujet du Soleil.

Une inversion de la polarité du champ magnétique du Soleil est un événement important, puisqu'il bouleverse la magnétosphère du Soleil sur des milliards de kilomètres. Néanmoins, cet événement qui se produit tous les 11 ans environ n'a clairement rien d'alarmant, car nous l'avons déjà vécu à répétition. Avec

leurs collègues astrophysiciens sur Terre, les chercheurs de la Nasa surveillent le champ magnétique du Soleil depuis un certain temps, et ils ont annoncé voici quelques mois que l'inversion était en cours.

Il ne reste plus qu'à attendre un communiqué officiel annonçant que l'événement s'est bel et bien produit.

Pour patienter, on peut observer depuis le début du mois de janvier 2014 à la surface du Soleil la plus grosse tache solaire depuis neuf ans. Sa taille est supérieure à celle de la Terre.

Questions ?

Réponses !

DON D'ORGANES, DON DE CORPS À LA SCIENCE, QUELLES DIFFÉRENCES ?



Donner son corps à la science et faire don de ses organes sont deux démarches bien différentes.

Le don d'organe : pour sauver une autre personne

Toute personne en situation de mort cérébrale est un donneur d'organes potentiel, quel que soit son âge et ses conditions de santé. La famille est consultée pour savoir quelle décision prendre et quel était l'avis du donneur vis-à-vis du don d'organes. Les donneurs décédés peuvent servir aux greffes de rein, foie, cœur, cornée, etc., un même donneur pouvant servir à réaliser plusieurs greffes. En France, le don d'organes est anonyme et gratuit. Cependant, si la famille du donneur le souhaite, elle peut demander à l'équipe médicale de lui indiquer quels organes ont été prélevés et si les greffes auxquelles ils ont contribué ont été réussies. L'anonymat permet aux receveurs de se détacher psychologiquement de leur greffon, même s'ils pensent souvent au donneur.

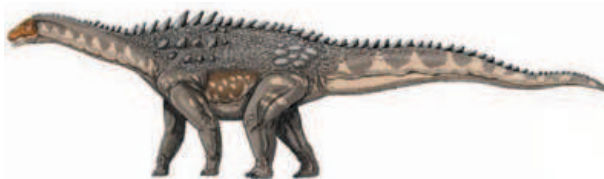
Don du corps à la science : pour servir l'enseignement

Donner son corps à la science relève d'une démarche bien différente. Le don de corps sert aux établissements d'enseignement et de recherche et non à la greffe d'organes. Seuls les adultes peuvent faire don de leur corps à la science en faisant une démarche auprès de la faculté de médecine la plus proche de leur domicile.

Des dinosaures découverts en Arabie Saoudite

Pour la première fois, des restes fossiles de dinosaures ont été retrouvés et identifiés en Arabie Saoudite, au nord-ouest de la péninsule arabique. Les vertèbres caudales appartenaient à un herbivore, mais les dents sont bien celles d'un carnivore. Voilà qui en dit plus sur la répartition des titanosaurés et des abélisaurés durant le Crétacé supérieur.

Au sud-ouest de l'Asie, la péninsule arabique est connue pour ses étendues désertiques, où les puits de pétrole foisonnent. En revanche, on ne peut pas en dire autant des fossiles, notamment de ceux de dinosaures. Des fragments d'os y ont certes déjà été trouvés, mais sans que leurs propriétaires ne puissent être formellement identifiés. C'est pourquoi la découverte fraîchement présentée dans la revue Plos One par Benjamin Kear est importante. Ce chercheur de l'université d'Uppsala (Suède) et ses collaborateurs y décrivent des ossements et des dents extraits de la formation géologique d'Adaffa. Ce site se trouve au nord-ouest de la péninsule arabique, sur les côtes de la mer Rouge, et se compose de roches qui datent du Campanien et du début du Maastrichtien. Sur la zone prospectée (environ 10 m²), elles auraient environ 75 millions d'années, ce qui est donc aussi l'âge des fossiles. Leurs



propriétaires ont cette fois été identifiés avec une relativement bonne précision. Il s'agit de dinosaures, les premiers mis en jour en Arabie Saoudite.

Les restes fossiles se composent entre autres de sept vertèbres caudales identifiables, et de deux fragments non définissables. Elles forment une série complète et appartiendraient à un titanosauré. Leur propriétaire était ainsi un sauropode, donc un dinosaure quadrupède et herbivore. Il pourrait avoir mesuré jusqu'à 20 m de long, sachant que l'une des vertèbres fait 10,5 cm de long.

Les dents d'un dinosaure carnivore bipède

D'après leur taille et leur forme, et bien qu'elles soient incomplètes, les deux dents appartenaient pour leur part à un théropode, donc à un dinosaure bipède et carnivore. Leur profil en ferait même des dents qui étaient fixées sur le maxillaire d'un parent des cératosauriens abélisauridés, soit d'un animal qui pouvait atteindre 6 m de long. Les restes fossiles ont été retrouvés enchevêtrés les uns dans les autres, au milieu de morceaux de bois. Les cher-

cheurs en ont donc déduit qu'ils ont été malmenés par des mouvements d'eau avant d'être ensevelis sous les sédiments, probablement par des vagues. Ainsi, le site de fouille correspondait certainement à une plage vers la fin du Crétacé.

Ne l'oublions pas, les continents n'avaient pas la même disposition à l'époque, ce qui étend la distribution connue des groupes de dinosaures identifiés. Par le passé, des titanosaurés et des abélisaurés ont été découverts en Amérique du Nord et du Sud, et à Madagascar. Selon les dires des chercheurs, le plus dur est maintenant fait : ils ont trouvé un site riche en fossiles. Ils leur restent à poursuivre leurs investigations pour se faire une idée de la biodiversité des dinosaures et autres reptiles qui vivaient au niveau de l'actuelle Arabie Saoudite durant le Crétacé supérieur.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Offre d'emploi

Société internationale. Recherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maîtrise de l'outil informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV à l'adresse mail suivante : chess@yahoo.fr ou b.malissa@yahoo.fr

EMPLOI DEMANDES

J. F., licencié en Sciences juridiques et administratives, cherche un travail. Tél. : (065) 07.62.52.

J. H., cuisinier spécial restauration fêtes et occasion, plus de 10 ans d'expérience, cherche un travail. Tél. : (055) 81.82.07.

J. A. ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI maîtrise BIE AUTOCAD, cherche emploi. Tél. : (054) 28.01.70.

J. F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique, cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier. Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminami82@yahoo.fr

J. H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'informaticien, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél. : (0664) 52.12.40.

J. F., 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél. : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, dégage vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorisé léger, expérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. : (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

Ménuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J. F., 23 ans, licenciée en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél. : (0560) 30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacter : (0560) 72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalent
Tél. : (0541) 89.99.37

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.
Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL
Groupe Presse et
Communication au
capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP
Ouest : SEDOR
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021)
66.26.13
Fax : (021)
66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUCI ANEP
1 rue Pasteur,
Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
3, rue Ibn
Khaloun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
(038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine
Si-Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la
persse Ahmed
Taïkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre
Commercial
SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél. : 034-12-66-21
Email : ijbejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016

Jeune-Independant. Tous droits réservés.
Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LA CALVITIE EST-ELLE HÉRÉDITAIRE ?



Ce problème est simple à régler en prenant les devants. La calvitie de nature héréditaire (alopécie androgénétique) est un fait. Des mesures précoces et préventives sont toutefois possibles.

La chute des cheveux est-elle toujours le signe de problèmes capillaires ?

Si l'on veut s'arrêter sur un chiffre, nous dirions que la chute de 50 à 100 cheveux par jour est normale. L'important n'est pas tant combien mais comment les cheveux tombent. Si les cheveux tombent, mais sont remplacés, cela ne pose aucun problème. Il y a un problème quand les cheveux tombés ne sont plus remplacés.

Existe-t-il un rapport entre l'excès de sébum et la calvitie ?

Oui. La surproduction de sébum (graisse) empêche le développement normal des cheveux et le fragilise. De plus la surproduction de sébum est la cause principale de l'apparition d'une pathologie ce que nous appelons l'alopécie séborrhéique.

Les facteurs hormonaux peuvent également contribuer à ce tableau clinique. Les androgènes ou plus précisément la dihydrotestostérone stimulent la croissance et la sécrétion de sébum par les glandes. La séborrhée se caractérise par une desquamation du cuir chevelu accompagnée de démangeaisons. Les griffures qu'elles provoquent sur le cuir chevelu est également en cause de la destruction des cheveux. La séborrhée évolue par poussées, c'est-à-dire qu'elle s'enflamme pour de nouveau se calmer. Parfois, ces manifestations finissent par se résorber d'elles-mêmes. Cependant le cuir che

velu n'est pas seul concerné. La séborrhée peut s'étendre à d'autres zones telles que les sourcils, derrière les oreilles ou autour des ailes du nez, et se reconnaît par des desquamations et des rougeurs. Avez-vous une question ou un symptôme se manifeste-t-il ? Veuillez vous rendre à l'Institut capillaire Svenson le plus proche de chez vous. Et n'oubliez pas : la consultation est gratuite et sans engagement.

Que dois-je faire d'abord lors d'une perte de cheveux excessive ?

Le moyen le plus efficace pour éviter la chute des cheveux est de procéder à temps à une analyse capillaire afin de mettre au jour des problèmes possibles. Aussi faut-il consulter dès les premiers symptômes de calvitie ou d'une fragilisation des cheveux.

A quel âge commence la calvitie ?

La chute des cheveux peut commencer à partir de 20 ans chez les hommes et de 30 ans chez les femmes.

Existe-t-il des saisons ou des phases de chute des cheveux accrue ?

Il existe beaucoup de facteurs. Le plus grand est d'ordre génétique (alopécie androgénétique). Mais aussi d'autres facteurs tels que l'alimentation, les habitudes d'hygiène, le stress, les saisons (notamment en automne), ou dans le cas des femmes - la grossesse ou la ménopause peuvent être à l'origine de la perte des cheveux.

Les femmes perdent-elles beaucoup de cheveux notamment après une grossesse ?

Lors d'une grossesse, les cheveux tendent à une phase de repos prolongée, c'est-à-dire qu'une majeure partie des cheveux se trouve en phase de repos (catagène). Ainsi, moins de cheveux tombent chaque jour, donnant l'impression d'être plus denses et plus forts. Après la naissance, la phase de repos devient plus courte.

Les cheveux tombent de plus en plus et reprennent leur repousse. La perte de cheveux tout à fait normale s'est interrompue pendant la grossesse et reprend d'un coup après la grossesse. Ce qui donne l'impression que les cheveux ont moins de volume que normalement. Cette perte de cheveux commence environ 3 mois après la naissance et est habituellement temporaire.

Cependant, six mois peuvent s'écouler avant le retour à la normale. Ainsi, un traitement est recommandé afin d'éviter que la papille ne se ferme et de renforcer les cheveux.

Entretien du bois verni

Quand on a des objets en bois verni, il faut les entretenir pour qu'ils restent bien brillants et propres. Il faut mélanger autant d'essence térébenthine que d'huile d'olive et passer le mélange sur le meuble en bois avec un chiffon doux. Frotter doucement et le meuble sera bien brillant et propre.

Faire baisser la tension artérielle

Pour faire baisser la tension artérielle, grand-mère vous conseille d'utiliser du gui. Il suffit de faire une infusion avec ce végétal. Faire bouillir un quart de litre d'eau et mettre une poignée de feuilles, laisser bouillir cinq minutes. Filtrer et l'infusion est prête à consommer. Boire deux tasses par jour. Cette tisane ne dispense pas de voir son médecin pour ce problème. Avant de faire baisser la tension, il faut également faire très attention à ne pas consommer trop de sel, à surveiller une éventuelle prise de poids et à éviter la sédentarité, c'est à dire qu'il faut éviter de ne rien faire.

Faire envoler un mal de tête

Quand on a un mal de tête bénin et si des cachets habituels ne font rien, il existe une technique naturelle. Mettre quatre tranches de citron sur le front et recouvrir la tête avec un bonnet pour les faire tenir. Rester ainsi vingt minutes et le mal de tête devrait passer.

Lutter contre les microbes à la maison

Quand on veut avoir une bonne hygiène à la maison, il faut lutter contre les microbes en particulier dans les toilettes. Nettoyer tous les jours la poignée de porte avec un antiseptique. Faire la même chose avec la cuvette et laisser un paquet de lingettes à disposition pour que chaque personne nettoie après son passage.

LA RELATION ENTRE LE STRESSE ET LA PRISE DE POIDS

Lorsqu'on est stressée, notre corps produit en excès du cortisol, l'hormone du stress responsable de la gestion

de la pression artérielle et du taux de sucre sanguin. Ce changement hormonal conduit à l'augmentation de l'appétit et entraîne d'irrésistibles envies de manger.

Il a également été démontré qu'il était en lien avec la graisse abdominale.

Chtitha sardines

Les ingrédients:

- 500 grs de sardines
- 4 gousses d'ail
- 1 petit oignon
- 4 belles tomates
- 1/2 c à soupe de concentré de tomate
- 1 feuille de laurier
- 1 peu de thym
- Poivre noir
- Cumin
- Gingembre
- Sel
- 3 c a soupe huile
- 1/2 verre d'eau

Les étapes

- Mettre l'huile dans une petite marmite. Dans un pilon écrasez l'ail, l'oignon, le cumin, le sel et les épices, Faire rissolez ce mélange dans l'huile.
- Piler et couper la tomate, l'ajoutez à ce mélange et laissez cuire un peu, ajouter le concentré de tomate, le laurier et le thym.



- Laisser cuire un peu ajouter 1/2 verre d'eau.
- Nettoyez les sardines, enlever la tête et l'arrête, si vous ne supportez pas aussi, enlever la queue.
- Et commencer à mettre les sardines dans la sauce, en plaçant 3 à 5 sardines les unes sur les autres. Quand la sauce commence à bouillir.
- Laisser cuire au max 15 min, a feu doux.
- Et garnir avec un peu de persil, et pourquoi pas un jus de citron.

Tarte au fromage Blanc

temps de preparation: 30 mins
temps de cuisson: 40 mins

Ingredients

- Pour la pâte :**
- 250 g de farine
 - 125 g de beurre
 - 40 g de sucre
 - 1 sachet de sucre vanillé
 - 50 ml de lait
 - sel
- Pour le fromage blanc :**
- 500 g de fromage blanc
 - 100 ml de crème fraîche
 - 4 oeufs
 - 40 g de Maïzena
 - 115 g de sucre
 - 1 sachet de sucre vanillé
- Décor:**
- sucre glace

methode de preparation

- Préparez la pâte :**
1. Mettez 250 g de farine avec 125 g de beurre coupé en dés dans une jatte, et sablez le mélange entre les mains.
 2. Ajouter 40 g de sucre, le sachet de sucre vanillé et la pincée de sel,
 3. mélangez, puis versez tout doucement en malaxant, le lait.
 4. Travailler la pâte, roulez la en boule, et la laissez reposer au frais, pendant 30 minutes.



5. Étaler la pâte, et garnir un moule à charnière (à bord haut, type moule à manqué) de 25 cm de diamètre, chemisez de papier sulfurisé. Piquez le fond de pâte avec une fourchette et réservez au frais.

6. Préchauffez le four à 200°C.

Préparez la garniture au fromage blanc :

1. Dans un saladier, mélangez le fromage blanc, la crème fraîche, les jaunes d'oeufs avec un fouet.
2. Puis incorporez la Maïzena et les sucres.
3. Monter les blancs en neige très ferme avec une pincée de sel, et les incorporer au mélange de fromage blanc à la spatule, en soulevant délicatement la préparation, pour ne pas casser, les blancs en neige.
4. Verser la préparation sur la pâte.
5. Enfournez, et cuire 40 minutes.
6. A la sortie du four, attendez 5 minutes. Puis retournez le moule sur une grille. Et laissez refroidir complètement, la tarte, sur la grille, à l'envers.
7. Quand la tarte est bien froide. Retournez la sur un plat de service et saupoudrez de sucre glace.

Mots fléchés n° 1796

					Prêteurs Protecteur Bois comme le chat			
						Rad Jalonner Hors court		
				Baie jaune Battre Peler				
		Poison Fourbue Passable						
Extrémiste Méchants						Usages Palmiers Affectée		
							Chemins Bêtises Ville d'Allemagne	
			Dissimuler Poisson Cours de l'Eire					
					Administrer Problème Pomme			
	Vacarme Face de dé Tableau			Métal Système antiblocage Désormais				
		Raira Acceptée Branché						
			Levant Brouille Cardinal					

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1795

HORIZONTELEMENT

ABSCONSE – UT
SOULS – PRE
TUEE – PRE
IRE – DOIT
SR – PASSE

– ENEMA – E
CLOUE – PS
HEUR – CA –
UTE – SAIE
T – URINER

ANSE – ANS
SIEGE – SE

VERTICALEMENT

ASTIS – CHUTAS
BOURRELET – NI
SUEE – NOUEUSE
CLE – PEUR – REG
OS – DAME – SI – E

N – POSA – CANA
SURIS – PAIENS
ETETES – ERSE

Mots croisés 9/13 n° 1796

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

HORIZONTELEMENT

1. Réussir – 2. Eminca – Egérie – 3. Entre la poire et le fromage – 4. Apre – Langue – 5. Pan d'étoffe – Teinture – 6. Matières noires – 7. Epouse du rejeton – Rongé peu à peu – 8. Appellé – Symbole de pureté – 9. Devant l'année – Frustrer – 10. Engin à deux roues – Commencement – 11. Echapper à – Compact disque – 12. Epouse d'Aménophis IV – 13. Equerres – Arbrisseau.

VERTICALEMENT

1. D'abord – 2. D'une odeur forte – Restaurée – 3. Effectue un choix – Cardinal – Cheveux – 4. Tablier d'enfant – Esclave grec – 5. Ivresse – Dunes du désert – 6. Entraîner – Genre – 7. Montre ses soles – Considérer à part – Branché – 8. Ancienne épée – Sans détour – 9. Survivants – Il a force de loi

SOLUTION N° 1795

HORIZONTELEMENT

ACCUEILLI
FRANCO – IN
FINIR – DRU
R – AVEREES
ON – ETES – I
NAVREMENT
TRES – UREE
ERS – JETE –
MAIRE – EST
E – COURU – E
NOUS – ERES
TULIPE – UT

STERILISE

VERTICALEMENT
AFFRONTEMENTS
CRI – NARRA – OUT
CANA – VESICULE
UNIVERS – ROSIR
ECRETE – JEU – PI
IO – REMUE – REEL
L – DESERTEUR – I
LIRE – NEES – EUS
INUSITE – TESTE

Mots croisés 9/9 n° 1796

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

HORIZONTELEMENT

1. Pertinente – 2. Chanter langoureusement – 3. Exigeantes – Obstacle – 4. Troisième homme – Monnaie bulgare – Cale – 5. Pacte atlantique – Question de test – 6. Altesse royale – Costume de scène – 7. Montagnes grecques – D'après – 8. Souveraine – Ciment – 9. Crochet de boucherie – Plat.

VERTICALEMENT

1. Routinier – 2. Jeunes poules – 3. Sans mélange – Planchette – 4. Mammifère carnisier – Venu au monde – 5. Reine des fleurs – Bon à jeter – 6. Non divulgué – Rapidement – 7. Avion léger – Tissu léger – 8. Non étreinée – Hors court – 9. Manière d'agir habituelle.

SOLUTION N° 1795

HORIZONTELEMENT

AMABILITE
BANALISER
ALES – BOTS
SA – EPELEE
ODE – CREE – F
ROTONS – PI
DIETE – ARE
IT – SOULER

VERTICALEMENT

ABASOURDI
MALADROIT
ANE – ESTE –
BASE – SOTS
IL – PC – NEO
LIBERAS – U
ISOLER – AL
TETEE – PRE
ERSE – FIER

sudoku 73

	5	8		7		9		
	9							4
6			2					
		7	6					
8				2			7	1
					9	4		3
9					2			
	1			4				3
				6	5			7

Pour jouer au Sudoku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6	1	2	8	7	5	3	9	4
3	8	9	4	1	2	5	6	7
7	5	4	3	6	9	2	1	8
8	2	6	1	5	7	4	3	9
4	3	5	9	8	6	7	2	1
9	7	1	2	3	4	8	5	6
2	9	8	5	4	1	6	7	3
1	6	3	7	2	8	9	4	5
5	4	7	6	9	3	1	8	2

Mots fléchés n° 1808

						↔			
						↔			
						↔			
						↔			

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1807

Horizontalement		Verticalement	
- BONJOUR	NERON - HA	R - DEMETS	- TRANCHERENT
TODI - UNE	CA - LACE -	ECRUE - AS	BOUGEAIT - CIE
RUE - ERIE	HILE - ART	NIE - TRIE	ODEUR - LADRES
AGUETS - R	ETA - EPIA	TEST - USE	NI - EOLE - EU - T
			J - ETNA - EMET -
			OURS - CAPE - RU
			UNI - HERITAI
			REERA - TASSEE

Mots croisés 9/9 n° 1808

HORIZONTALEMENT
 1. Palmipèdes - 2. Alliage de fer et de carbone - Démonstratif - 3. Cinéaste britannique - Ville de Palestine - 4. Encornet - 5. Article premier - Engins tranchants - 6. Il garde les moutons - 7. Lettre grecque - Entraver - 8. Convention - Exsude - 9. Se sauve (Se) - Oui à Moscou.

VERTICALEMENT
 1. Chiffrent - 2. Grandes eaux - Dieu du Tonnerre - 3. Unité monétaire d'Asie - Ville d'Italie - 4. En danger - Mesure de vitesse - 5. Marque de transition - Bordures - 6. Fleuve sacré de l'Inde - 7. Tiqués ou trombidions - 8. Appendice - Père de la psychanalyse - 9. Elles crévent l'écran - Roue à gorge.

SOLUTION N°1807

HORIZONTALEMENT
 EMPOIGNEE
 BURINA - PU
 OR - ENRAIE
 USE - ESSES
 R - RAS - CR -
 REGS - PERE
 AN - PRETER
 N - TENTEE
 TOUS - ASSE

VERTICALEMENT
 EBOURRANT
 MURS - EN - O
 PR - ERG - TU
 OIE - ASPES
 INNES - RN -
 GARS - PETA
 N - ASCETES
 EPIERREES
 EUES - ERSE

Mots croisés 9/13 n° 1808

HORIZONTALEMENT
 1. Etablie - 2. Retarder - 3. Près de la source - Outil préhistorique - 4. Il renforce - Marque d'approbation - 5. Destinées - Valeur mathématique - 6. Puissance - Sans foi - 7. Ebranlée - 8. Ecran familial - Suites de noms - 9. Bons pour la santé - Support de bouchons - 10. Graminée - Ecriture rapide - 11. Emmallotée - Ultraviolets - 12. Pose un œil sur un pied - Inondé - 13. Petit cube - Manques.

VERTICALEMENT
 1. Qui ne transigent pas - 2. Groupes de chiens - Pas un rampant - 3. Ordinateur personnel - Tas - Partie d'un engrenage - 4. Caprice - Bière anglaise - Suspension - 5. Cassius Clay - Tende - 6. Mauvais - Fragile - 7. Chemin de fer - Bel arbre - Devant le morceau - 8. Champignon comestible - Embarrassé - 9. Arbres équatoriaux - Ornaments.

SOLUTION N° 1807

HORIZONTALEMENT	GEO - NACRE	CLOSES
ATTENTIVE	ASSAILLIS	EH - GAUCHO
TRAHIE - OP	U - ENNUIES	- ANE
TIR - ALITE	DOSE - ACRE	NAIS - LEONIN
REAGI - GRE		- TEL - SPA -
A - MASSUES	VERTICALEMENT	SALUA
PEAU - PAS -	ATTRAPENI-	I - IGUANE
EX - CLAN - S	GAUD	- CLIC
NICHE - EST	TRIE - EXIGES	VOTRES - STRIER
IGLOOS - TR	- O	EPEES - STRESSE
	TARAMA -	

sudoku 85

				9				
	7	5			2			1
1		4			6			
	2				3	8		5
5	6			4			7	2
3			6					8
			4			9		8
4			5			2	1	
					3			

SOLUTIONS

7	1	6	9	8	4	5	2	3
9	8	2	5	3	7	4	6	1
4	3	5	1	6	2	9	7	8
6	7	9	4	5	1	8	3	2
5	4	3	7	2	8	1	9	6
8	2	1	6	9	3	7	4	5
3	5	8	2	4	9	6	1	7
1	6	4	3	7	5	2	8	9
2	9	7	8	1	6	3	5	4

Pour jouer au Sudoku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
- Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques





20.55 : Godzilla



FILM DE SCIENCE-FICTION - Etats-Unis - Japon(2014)
 En 1999, à Janjira, au Japon, Joe Brody, physicien nucléaire américain, assiste impuissant à la mort de sa femme, Sandra, au cours d'un accident dans la centrale où ils travaillent. Quinze ans plus tard, Ford, le fils de Joe et Sandra, désormais militaire, retrouve sa famille aux Etats-Unis. Pendant ce temps, au Japon, Joe, qui ne croit pas à la version officielle du tremblement de Terre, veut faire éclater la vérité sur ce qui s'est passé 15 ans plus tôt.



22.30 : Un jour, une histoire



MAGAZINE DE SOCIÉTÉ - 7 épisodes
 Avec ses tenues minimalistes, sa nature insoumise et ses moues boudeuses, Brigitte Bardot, incarnation de la beauté absolue, a radicalement bouleversé l'image de la femme dans les années 1960. Sa retraite artistique anticipée et volontaire, à seulement 38 ans, pour défendre les bébés phoques, a marqué les esprits. Mais aujourd'hui l'icône est controversée, et sa réputation écornée par ses prises de position, qui divisent.



20.50 : Maigret *2016



T  L  FILM DE SUSPENSE - Grande-Bretagne(2016) - 2016 saisons / 2   pisodes
 Maigret re  oit l'appel d'un homme qui pr  tend   tre poursuivi dans les rues de Paris. Persuad   qu'il est en danger de mort, ce dernier demande la protection de la police. Le commissaire prend cette conversation au s  rieux et part    sa recherche. Par ailleurs, plusieurs meurtres viennent d'  tre perp  tr  s dans une ferme picarde, faisant suite    d'autres homicides commis peu avant dans la m  me r  gion.



21.00 : Capital



MAGAZINE DE L'  CONOMIE - 177   pisodes
 « Travailler en centre-ville, habiter    une heure (ou plus) : la formule gagnante ? ». A cause du prix des loyers, certains Fran  ais ayant un emploi en ville font le choix de s'  loigner. Frais de transport, co  t de la vie sur place... le jeu en vaut-il la chandelle ?
 • « Logement social : ce promoteur immobilier qui vous fait des loyers doux ». Retour sur le parcours d'Herv   Legros, un jeune promoteur priv   qui s'est lanc   - avec succ  s - dans la construction de logements sociaux.



21.00 : MARSEILLE / PARIS-SG



Football / Championnat de France Ligue 1
 Emmen  s par leurs recrues hivernales phares, Dimitri Payet et Patrice Evra, les Phoc  ens escomptent faire tr  bucher le PSG toujours en course pour conserver son titre. Dans un Stade V  lodrome qui r  sonne de l'ambiance des grands soirs, les Marseillais sont en qu  te d'une victoire face    leur rival pr  f  r   afin de donner confiance    un groupe encore en qu  te de certitudes. De leur c  t  , pour esp  rer conserver leur couronne nationale, les co  quipiers de Marco Verratti et Julian Draxler doivent ramener au moins un point de leur d  placement dans les Bouches-du-Rh  ne. Au match aller, les Parisiens avait conc  d   le match nul.



21.00 : On n'est pas couch  



TALK SHOW - 11 saisons / 360   pisodes
 Pr  sident de Debout la France et candidat    l'  lection pr  sidentielle de 2017, Nicolas Dupont-Aignan   voque les grandes lignes de son programme. Aur  lien Bellanger publie quant    lui «Le Grand Paris», chez Gallimard. Jean-Marie Bigard fait la promotion de son spectacle «Nous les femmes». Olivia Ruiz parle de son album «A nos corps aimants». Enfin, la dessinatrice P  n  lope Bagieu pr  sente «Culott  es 2 - Des femmes qui ne font que ce qu'elles veulent», chez Gallimard Bande Dessin  e.

HORAIRES DES PRIÈRES		CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					MOSTAGANEM					ORAN												
Faci'r	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Ish'a	Faci'r	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Ish'a	Faci'r	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Ish'a	Faci'r	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Ish'a	Faci'r	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Ish'a					
06:30	12:42	16:53	18:25	19:45	06:34	12:47	16:58	18:30	19:49	06:49	13:01	18:12	18:44	20:04	06:41	12:52	18:07	18:39	19:54	06:56	13:08	18:19	18:51	20:10	06:01	13:13	18:25	18:56	20:15	06:04	13:16	18:28	19:00	20:18

LE JEUNE N° 5712 - DIMANCHE 29 DJOUMADA EL OULA 1438

INDEPENDANT

www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net



	Maximales	Minimales
Alger	16°	06°
Oran	18°	9°
Constantine	10°	3°
Ouargla	29°	06°

SEMAINE ANTICOLONIALE 2017 À PARIS

Hommage à Fernand Iveton l'Algérien

Une soirée hommage à Fernand Iveton, cet Algérien guillotiné le 11 février 1957, a été organisée vendredi soir par le Parti communiste français (PCF) dans le cadre de la semaine anticoloniale 2017. Il y a 60 ans, le 11 février 1957, Fernand Iveton, militant communiste membre du FLN, était guillotiné sur ordre de l'Etat français. Il avait commis comme "crime" un acte de solidarité avec son peuple, le peuple algérien. La guerre d'Algérie durait alors depuis trois ans.



Le peuple algérien paya un lourd tribut à la cause de son indépendance, ont rappelés les organisateurs de cet hommage auquel plus d'une centaine de personnes sont venues écouter le témoignage de son compagnon de lutte, Sadek Hadjri, un des fondateurs du Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS), et l'historien Alain Ruscio. Dans son introduction, Frédéric Genevée, membre de la direction du PCF, a affirmé que la colonisation française n'est pas un «objet froid», soutenant que l'extrême droite n'a pas encore digéré l'indépendance de l'Algérie. Il a indiqué que commémorer le martyr Fernand Iveton est «un choix politique» de la direction du PCF qui a fait l'objet, durant la soirée, d'un chapelet de critiques sur sa position «négative» lors du déclenchement de la guerre de libération, malgré les explications données par Sadek Hadjri,

qui était à l'époque au sein du Parti communiste algérien (PCA). «Oui, il y a eu des crimes coloniaux, des crimes contre l'humanité en Algérie commis par l'Etat français qui répondait aux revendications et aspirations des Algériens par la répression et la violence», a affirmé ce responsable du PCF. C'est ainsi que l'historien Alain Ruscio, auteur de Nostalgie : l'interminable histoire de l'OAS (La Découverte, 2015), a mis les faits dans leur contexte en rappelant le combat militant de ce jeune communiste révolutionnaire qui croyait en l'avenir d'une Algérie indépendante. Il a également évoqué avec ironie l'égaleme nt évoqué avec ironie l'arrivée en octobre 1842 de l'arme fatale, la guillotine, par laquelle il a dénombré 583 victimes Algériennes, dont Fernand Iveton qui avait participé à «la lutte de son peuple». Pour lui, l'assassinat d'Iveton reste une

«tache indélébile» dans l'histoire de la France contemporaine. «En ces temps de réhabilitation tous azimuts du colonialisme, il est bon de rappeler que ce système, né dans la violence, ne s'est perpétué que par le sang, avant de s'écrouler lamentablement», a-t-il dit. Pour sa part, Sadek Hadjri a souligné qu'Henri Maillot, un autre militant pour la cause algérienne, et Fernand Iveton, qu'il avait connu dès 1950, «ont donné une leçon de patriotisme aux Algériens», témoignant qu'ils étaient, avec tant d'autres, «profondément imprégnés par la lutte contre le colonialisme pour l'indépendance de l'Algérie». L'ancien responsable du mouvement communiste algérien a bifurqué, dans son intervention, sur la relation entre le PCF et le PCA pour dire qu'elle était «exemplaire» durant la période de la guerre de libération.

Une affirmation qui a suscité un certain nombre de réactions de la part du public, dont des interventions ont focalisé sur l'attitude «incompréhensible» du PCF lors du déclenchement de la lutte armée du peuple algérien sur le vote, le 12 mars 1956, en faveur des pouvoirs spéciaux donnés au gouvernement «pour prendre toutes les mesures exceptionnelles commandées par les circonstances, en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire». Pour rappel, au petit matin du 11 février 1957, Fernand Iveton a été exécuté à la prison Serkadji, à Alger, en même temps que deux autres patriotes algériens, Mohamed Ounnoughi et Ahmed Lakhnache. Ses dernières paroles ont été : «La vie d'un homme, la mienne, ne compte pas. Ce qui compte, c'est l'Algérie, son avenir.»

R. N.

L'ENFANCE FACE AU DANGER DU NET

Le contrôle des sites «criminels» se fait attendre

«L'INTERNET est une arme à double tranchant. Ce moyen de communication moderne peut servir comme il peut nuire. Faisons attention quant à l'usage de cet outil des nouvelles technologies.» C'est ce que souligne Amel Zerrouk, psychologue et enseignante à l'Ecole des non-voyants d'El Achour. Notre interlocutrice, contactée par téléphone, estime en effet que les enfants ayant un accès libre et non contrôlé à Internet représentent une «proie propice» pour les délinquants de tous genres. «En premier lieu les personnes aux mœurs douteuses, pour ne pas dire des «désaxés sexuels». C'est justement cette catégorie d'internautes qui est à la recherche d'enfants sur le Net. Malheureusement ils en trouvent énormément.» Il est vrai qu'un nombre inquiétant d'enfants et de jeunes adolescents recourent aujourd'hui à des plates-formes communautaires dont l'accès, à partir d'un seul clic,

mènent nos enfants vers des sites pédophiles. Ce «voyage aux conséquences désastreuses au plan psychologique» fait le bonheur des «chasseurs sexuels» qui, cachés derrière un écran, font tout pour attirer leur proie. Une situation, selon Nacer Dib, militant des droits de l'enfant et de l'adolescent, qui ne cesse de prendre de l'ampleur, et ce, face à l'indifférence de la société. Outre la chasse aux «proies sexuelles», Internet est également utilisé directement par l'enfant, et souvent au vu et au su de tout le monde. «Je vois des gosses de 6, 7 ou 8 ans qui fréquentent des cybercafés, alors que le règlement l'interdit formellement. Que peut bien regarder l'enfant dans la Toile ? Des jeux ? Des recettes de cuisine ? Des matchs de foot ou des dessins animés ? Je ne crois pas que l'enfant n'accède qu'à ces sites. Il suffit de cliquer sur un « X », et c'est un monde affreux qui s'affiche, volant ainsi l'in-

nocence de l'enfant», ajoute Nacer Dib. Des voix se font entendre par ailleurs sur l'urgence de bloquer ces sites aux enfants, non sans appeler aussi à «interdire totalement» d'offrir des smart phones aux enfants. «Offrir un portable multimédia à un enfant de 8 ou 10 ans, c'est l'encourager au «voyage risqué», il faut que les parents prennent conscience de ça», relève de son côté Amina Mahdaoui, post-graduante et spécialiste en communication. La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda Imane Feraoum, avait instruit, en août 2015, ses services spécialisés de mettre en place une commission devant aboutir au blocage des sites qui font l'apologie du terrorisme ainsi que des sites pornographiques lors de sa réunion avec la Fédération de défense des consommateurs.

Meriem Kamel-Benslimane

MENA FORUM 2017

Les nouveautés de Samsung Electronics

SAMSUNG Electronics Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA) a dévoilé récemment, à l'occasion du 7e forum annuel de la région MENA à Singapour, la manière dont il exploite son héritage en matière d'innovation pour atteindre de nouveaux sommets au profit des utilisateurs. Samsung a fait preuve d'un engagement renouvelé en faveur des utilisateurs avec de nouveaux produits offrant plus de choix et plus d'options flexibles, une philosophie du design à la fois élégante et bien pensée et une technologie qui permet à l'utilisateur de prendre le contrôle et de gérer sa vie plus facilement.

Au cours de cet événement, certains produits phares étaient annoncés comme la gamme exceptionnelle de téléviseurs QLED, le système de lavage FlexWash™, le climatiseur Windless et le nouveau Galaxy A (2017). En plus de sa gamme de produits, Samsung a mis l'accent sur le développement de ses activités dans le domaine de l'Internet des objets (IoT) grâce à un écosystème de produits et d'appareils qui se connectent facilement les uns aux autres.

Lors de l'allocation du Samsung MENA Forum, Samsung a organisé une session intitulée «Mining Minds» : des grandes données révèlent nos désirs avec Dr. Gilyoung Song, l'expert de Big data et le vice-président exécutif chez Daumsoft, Inc. Pendant la session, Dr Song a détaillé ses recherches et a affirmé qu'il est possible de saisir les tendances mondiales qui prévalent dans notre société en observant et saisissant les changements et les dynamiques des opinions des gens émusquant dans les réseaux sociaux. Au cours de sa présentation, il a abordé la méthodologie fondamentale sociale de la «big data mining», ainsi que plusieurs études des cas illustrant des applications actives dans le monde réel.

«L'innovation a toujours fait partie de l'héritage de Samsung pour proposer de façon permanente à nos clients des possibilités infinies et de nouvelles expériences. Au fil des années, nous avons parlé de notre vision de l'Internet des objets et repoussé inlassablement les limites afin de progresser dans ce secteur», a déclaré Choong Ro Lee, président de Samsung Moyen Orient et Afrique du Nord. « Cette année, nous continuerons de nous reposer sur nos acquis en matière d'innovation pour créer des produits et des services élégamment conçus et résolument centrés sur les utilisateurs. »

Durant le forum, Samsung a également organisé un colloque TV Tech à l'intention des médias et des partenaires pour présenter en détail sa stratégie QLED 2017. La conférence comprenait une séance de familiarisation avec les fonctionnalités générales du QLED, à savoir la qualité d'image, les métadonnées dynamiques du volume de couleurs et plus encore. Samsung a fait une nouvelle percée dans la qualité d'image, le design, les fonctionnalités intelligentes et un système audio premium au MENA Forum. Samsung a fait preuve d'une qualité d'image sans précédent en dévoilant le nouveau téléviseur QLED équipé d'une technologie à points quantiques plus avancée et capable de restituer 100 % du volume de couleurs et une luminosité optimale en HDR.

T. R.